

# LE MAGHREB

## Le Quotidien de l'Économie

● ECRITURE DE L'HISTOIRE

Rebiga  
souligne  
l'importance  
de la numérisation



(P3)

69<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA GLORIEUSE RÉVOLUTION DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 1954

# Le Président de la République préside la commémoration

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier au palais du Peuple à Alger, la commémoration du 69<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1<sup>er</sup> novembre-1954. La commémoration s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'État, de membres du gouvernement, ainsi que de moudjahidine et de personnalités nationales et politiques. (Lire en Page 3)



● La commémoration du 1<sup>er</sup> Novembre nous interpelle quant au poids de la responsabilité et au caractère sacré du legs (P5)

● APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS ALIMENTAIRES DE LARGE CONSOMMATION

## Des instructions pour garantir leurs disponibilités

(P4)

● LA GLORIEUSE RÉVOLUTION DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE  
Une étape épopée témoignant de l'héroïsme des Révolutionnaires

(P5)

● ● AGRESSION SIONISTE

## Le Yémen s'engage à poursuivre ses attaques contre l'entité

(Page 12)

NAPEC  
North Africa  
Energy & Hydrogen Exhibition and conference

NAPEC 2023  
North Africa Energy & Hydrogen  
Exhibition and Conference

13-15 November 2023

At Oran International Convention  
Center Mohamed Ben Ahmed  
(CCO) - Algeria

For Exhibition and Sponsorship  
inquired

● pic@napec-dz.com

● +213 561 80 89 13 / +213 770 610 861

● www.napec.net

LE MAGHREB du 2 Novembre 2023

## La principale route reliant l'Ouganda, la RDC et le Soudan du Sud coupée par des inondations



De fortes inondations ont coupé la principale route internationale reliant l'Ouganda à ses voisins, le Soudan du Sud et la République démocratique du Congo (RDC), a rapporté mardi l'Autorité routière nationale de l'Ouganda (ARNO).

Dans un communiqué, l'agence a indiqué que les inondations étaient survenues le long de la route Olwiyo-Pakwach dans le district de Pakwach dans le nord du pays.

"Le niveau des eaux reste trop élevé pour permettre quelque intervention que ce soit pour le moment. Nos équipes techniques surveillent la situation et ont prévu d'intervenir avec une réponse appropriée une fois que le niveau des eaux aura baissé", a précisé l'ARNO.

L'ARNO a conseillé aux automobilistes d'utiliser des bateaux transbordeurs sur le Nil pour atteindre leur destination. Plusieurs parties de ce pays d'Afrique de l'Est ont été frappées par des pluies torrentielles, qui ont provoqué des inondations et des glissements de terrain.

## Agression sioniste contre Ghaza : démission d'un haut responsable de l'ONU

Le directeur du Bureau de New York du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme, Craig Mokhiber, a annoncé, mardi soir, sa démission de son poste, en signe de protestation contre "l'impuissance de l'ONU à arrêter le génocide" que commet l'entité sioniste contre les Palestiniens dans la bande de Ghaza et la Cisjordanie occupée et la "complicité" de plusieurs Etats avec l'occupant.

"Ce sera ma dernière communication officielle avec vous en tant que directeur du Bureau de New York du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme. J'écris à un moment de grande angoisse pour le monde, y compris pour nombre de nos collègues. Une fois de plus, nous voyons un génocide se dérouler sous nos yeux, et l'Organisation que nous servons semble impuissante à l'arrêter", a écrit M. Mokhiber dans une lettre adressée au Haut-Commissaire, Volker Turk.

"Ayant enquêté sur les droits de l'Homme en Palestine depuis les années 1980, vécu à Ghaza en tant que conseiller des droits de l'Homme de l'ONU dans les années 1990 et mené plusieurs missions de défense des droits de l'Homme dans le pays avant et depuis, cela me touche profondément", a, en outre, écrit le désormais ex-responsable onusien des droits de l'Homme.

Précisant qu'il est avocat spécialisé dans les droits de l'Homme avec plus de trois décennies d'expérience dans le domaine, Mokhiber a noté que bien que le concept de génocide fait souvent l'objet d'"abus politiques".

## Le président allemand demande "pardon" pour les massacres en Tanzanie

Le chef de l'Etat allemand a demandé "pardon" mercredi pour les exactions commises par les forces coloniales de son pays en Tanzanie, lors d'une visite à Songea, lieu d'un massacre de Maji-Maji (Mai-Mai) au début du XXe siècle.

"Je m'incline devant les victimes de la domination coloniale allemande. Et en tant que président allemand, je voudrais demander pardon pour ce que les Allemands ont fait subir ici à vos ancêtres", a déclaré Frank-Walter Steinmeier.

Entre 1905 et 1907, les troupes coloniales allemandes ont massacré entre 200.000 et 300.000 représentants des Mai-Mai après

un soulèvement de ces derniers, selon des estimations fournies par les historiens.

Steinmeier a évoqué le sort du chef et héros national Songea Mbano, pendu et décapité par les Allemands avec 66 de ses combattants. "Quiconque en

Allemagne en sait plus sur l'histoire coloniale allemande doit être horrifié par l'ampleur de la cruauté" avec laquelle elle a agi, a-t-il poursuivi. "J'ai honte de ce que les soldats coloniaux allemands ont fait subir à vos ancêtres", a-t-il dit devant les descendants du chef Songea, selon le texte du discours.

La visite en Tanzanie de Steinmeier, dont la fonction est essentiellement honorifique en

Allemagne mais qui a un rôle de caution morale du pays, intervient au même moment que celle du roi Charles III au Kenya, qui a lui aussi condamné les abus coloniaux de son pays, le Royaume-Uni.

L'empire colonial allemand s'étendait sur plusieurs pays africains, dont le Burundi, le Rwanda, la Tanzanie, la Namibie et le Cameroun. Mais au cours des deux dernières décennies, le pays a néanmoins entamé un travail de mémoire sur son passé colonial, qui l'a conduit à procéder à des restitutions: il a notamment rendu des ossements de membres des tribus Herero et Nama en Namibie, colonisée de 1884 à 1915, où il a reconnu en

## Violences en Haïti: 40.000 personnes ont dû quitter leur domicile

Environ 40.000 personnes ont été contraintes de quitter leurs domiciles dans plusieurs quartiers de la capitale, Port-au-Prince en raison de la recrudescence de la violence, aggravant une crise humanitaire déjà complexe, où près de la moitié du pays est confrontée à des niveaux aigus d'insécurité alimentaire, a indiqué lundi le Programme alimentaire mondial (PAM).

"Rien qu'au cours des deux derniers mois et demi, des centaines de civils ont été tués dans les tirs croisés et des dizaines de milliers ont été chassés de leurs maisons dans les quartiers de Carrefour-Feuilles, Savane Pistache, Mirebalais, Saut d'Eau et Tabarre, fuyant souvent avec les seuls vêtements qu'ils portaient", a précisé le PAM. "Haïti connaît déjà l'une des crises alimentaires les plus graves au monde, avec 1,4 million de personnes au bord de la famine. Cependant, nous n'avons tout simplement pas les ressources nécessaires pour mettre en place la réponse, et cette nouvelle crise de déplacement qui s'ajoute à la situation met à rude épreuve notre capacité de réponse", a affirmé le Directeur du PAM en Haïti, Jean-Martin Bauer.

Cette récente vague de déplacements porte à plus de 200.000 le nombre total de personnes déplacées dans le pays. Les femmes, les enfants, les personnes âgées et d'autres groupes vulnérables subissent de plein fouet les conséquences d'un conflit brutal dans lequel des dizaines de groupes armés se disputent des territoires, explique l'agence onusienne.

"Les difficultés économiques et les facteurs de stress liés au climat sont des facteurs importants, mais le principal moteur de la faim en Haïti est la violence et l'insécurité", a expliqué M. Bauer. Les personnes déplacées ont trouvé refuge dans plus de 90 endroits différents autour de Port-au-Prince, y compris des écoles, des églises et des bâtiments abandonnés.

"Même avant cette dernière vague de déplacements, Haïti était déjà au cœur de sa pire crise humanitaire depuis le tremblement de terre de 2010", a-t-il fait valoir, lançant un appel "d'urgence de 136 millions de dollars pour répondre aux besoins des Haïtiens les plus vulnérables, au cours des six prochains mois".



## La Chine appelle la communauté internationale à créer une synergie pour l'aide aux réfugiés

Le représentant permanent adjoint de la Chine auprès des Nations unies, Geng Shuang, a appelé mardi la communauté internationale à pratiquer un véritable multilatéralisme et à former une synergie pour l'aide aux réfugiés.

"En raison de la multiplication des conflits géopolitiques, de la lenteur de la reprise économique mondiale et de la fréquence des catastrophes naturelles, la situation des réfugiés dans le monde est confrontée actuellement à des défis complexes et décourageants. Dans le même temps, le déficit de financement de l'aide humanitaire continue de se creuser. De nombreuses agences humanitaires ont été contraintes de réduire leurs services et d'innombrables familles ont été forcées à vivre dans les conditions les plus difficiles", a déploré M. Geng.

"La communauté internationale doit pratiquer un véritable multilatéralisme, défendre l'esprit d'humanité, mobiliser des ressources et créer la plus grande synergie possible pour soutenir les institutions multilatérales, telles que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)", a recommandé le diplomate chinois.

Le diplomate a noté que "les pays développés doivent remplir leurs engagements d'assistance de bonne foi", soulignant que "les pays qui portent la responsabilité principale du problème des réfugiés devraient renforcer leur assistance et fournir davantage de soutien pour aider les réfugiés et les pays qui les accueillent".



mai 2021 avoir commis un "génocide". "Nous (...) devons faire face à cette histoire afin de pouvoir construire ensemble un avenir meilleur", a déclaré Steinmeier. "C'est aussi pour cela que je suis venu ici à Songea : pour emporter ces histoires avec

moi en Allemagne, afin que davantage de personnes dans mon pays en prennent connaissance. Ce qui s'est passé ici est notre histoire partagée - l'histoire de vos ancêtres et l'histoire de nos ancêtres en Allemagne", a ajouté le chef de l'Etat.

69<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA GLORIEUSE RÉVOLUTION DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 1954

# Le président de la République préside la commémoration

**Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier au palais du Peuple à Alger, la commémoration du 69<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1<sup>er</sup> novembre-1954.**

La commémoration s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat, de membres du gouvernement, ainsi que de moudjahidine

et de personnalités nationales et politiques. En ce jour de commémoration du 69<sup>e</sup> anniversaire de la glorieuse Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre 1954, date de déclenchement d'une guerre qui a abouti au recouvrement de l'indépendance nationale du joug colonial, le président de la République s'est recueilli, hier matin au Monument, "Sanctuaire du martyr", à Alger, à la mémoire des valeureux chouhada qui ont sacrifié leurs vies pour que vive l'Algérie libre et indépendante.

Le président de la République, qui y a déposé une gerbe de fleurs et lu la fatiha, était accom-

pagné du général d'Armée, Chef de l'état-major, Saïd Chanegriha, du premier ministre, Aïmen Benabderrahmane, du président du Sénat, Salah Goudjil, du président de l'Assemblée nationale, Brahim Boughali, du président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj ainsi que des membres du gouvernement.

Ainsi, le président de la République, a inauguré, hier, l'hôpital spécialisé "mère et enfant de l'Armée" à Beni Messous à Alger, à l'occasion de la commémoration du 69<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954. Le président de



la République était accompagné, lors de la cérémonie d'inauguration, par le Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général d'Armée Saïd Chanegriha, et du ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi. D'une capacité de 278 lits, ce nouvel établissement spécialisé dans les maladies de la mère et

de l'enfant, représente un modèle moderne conforme aux normes internationales en vigueur dans la réalisation de ce genre de projets. Il est considéré comme l'une des réalisations de qualité qui vient renforcer la prise en charge médico-sociale des personnels de l'ANP et leurs ayants-droit.

Hamza B.

ECRITURE DE L'HISTOIRE

## Rebiga souligne l'importance de la numérisation

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, a souligné l'importance de la numérisation dans l'écriture de l'histoire nationale pour sa diffusion auprès des générations futures. "Les progrès technologiques nous imposent d'améliorer notre traitement de l'histoire pour assurer son écriture et sa transmission en mettant à profit les technologies modernes à travers la numérisation et la modernisation du secteur", a fait savoir M. Rebiga dans un entretien accordé à la chaîne Eddakira de la Télévision nationale, à l'occasion de la célébration du 69<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération. Rebiga a souligné l'importance de l'écriture de l'histoire nationale en tant que "levier important pour la construction de la personnalité et de l'identité nationales", rappe-

lant, à ce propos, les dispositions constitutionnelles relatives à la protection des symboles et à la promotion de l'écriture et de l'enseignement de l'histoire aux générations futures.

Le ministre a exprimé, en outre, sa conviction que les instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, "ont grandement encouragé à intensifier les efforts du secteur dans le domaine de l'écriture de l'histoire nationale et à soutenir toutes les contributions sérieuses à l'écriture de l'histoire avec une vision purement nationale à même de renforcer le système des valeurs nationales".

Il a rappelé, dans ce sens, que l'Algérie "a accordé un intérêt particulier à l'écriture de l'histoire depuis le recouvrement de la souveraineté nationale", soulignant que les institutions de l'Etat "ont redoublé d'efforts ces dernières années pour élaborer

une vision globale concernant la préservation de la Mémoire nationale et la diffusion de la culture de l'histoire auprès des générations futures".

Concernant les moyens permettant de préserver la Mémoire nationale, le ministre des Moudjahidine a fait remarquer que l'écriture des mémoires et l'enregistrement des témoignages vivants avaient connu "un bond qualitatif", grâce à "une exploitation optimale après étude, classification et numérisation".

Par ailleurs, Rebiga a réitéré l'attachement de son secteur à "prendre en charge tous les problèmes sanitaires et sociaux des moudjahidine et des ayants-droit, conformément aux mécanismes juridiques en place et en concrétisation des engagements du président de la République envers cette catégorie".

Younes B.

PÉTROLE

## Les cours montent

Toujours portés par le risque géopolitique, les cours du pétrole en progression constante, même si les craintes du marché qu'un conflit plus large éclate au Moyen-Orient s'atténuent, avant la publication hebdomadaire de l'état des stocks aux Etats-Unis. Hier vers 10H40 GMT, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, prenait 1,08%, à 85,94 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison le même mois, gagnait 1,16% à 81,96 dollars. L'attention du marché continue de se porter sur la guerre au Moyen-Orient et les signaux économiques mondiaux", commentent les analystes d'EnergiDanmark.

Au 26<sup>e</sup> jour de la guerre entre l'entité sioniste et le Hamas, l'armée d'occupation a annoncé mercredi la mort de 11 de ses soldats, la veille, dans les "com-

bats féroces" qui l'opposent désormais aux braves combattants de la résistance palestinienne.

"La prime de risque qui a été prise en compte après le déclenchement de la guerre semble s'estomper un peu, car le marché considère qu'il est de plus en plus improbable qu'une grande guerre impliquant l'Iran éclate", tempèrent toutefois les analystes d'EnergiDanmark.

Mardi, les cours du WTI ont en effet touché leur plus bas prix en deux mois, à 80,74 dollars le baril, après que la branche militaire du Hamas a assuré qu'elle se tenait prête à libérer "un certain nombre de prisonniers étrangers dans les prochains jours".

Depuis le 7 octobre, les deux références mondiales du pétrole ont "maintenant restitué la quasi-totalité de leurs gains", souligne John Evans, de PVM Energy. Pour l'analyste, il est encore "trop tôt" pour écarter la possibilité d'un conflit plus large, même si les craintes se sont atténuées, permettant au

marché "de prendre en compte d'autres facteurs susceptibles d'influer" sur les prix.

Les investisseurs attendent d'ailleurs la publication de l'état des stocks hebdomadaires commerciaux américains par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) pour la semaine achevée le 27 octobre.

La fédération des professionnels du secteur, l'American Petroleum Institute (API), a estimé mardi que les stocks de brut avaient monté d'environ 1,35 million de barils la semaine dernière, et ceux d'essence avaient baissé de 357.000 barils. Les données de l'API sont réputées toutefois moins fiables que celles de l'EIA.

Les analystes tablent pour leur part sur une hausse de 1,8 million de barils des réserves commerciales de brut, et sur une légère baisse d'environ 133.000 barils d'essence, selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg.

Hamid M.

## LA CONJONCTURE

Par R. N.

### Le groupe GIPEC va créer une nouvelle usine devant réduire de 85% les importations de papier ondulé

Le Groupe industriel du papier et de la cellulose (GIPEC) va créer une nouvelle usine de papier pour ondulé (PPO) dans la wilaya de Saïda, en partenariat avec une firme internationale, devant permettre la réduction de 85% la facture d'importation de cette matière, estimée annuellement à 220 millions de dollars, a indiqué son P-DG, Mohamed Djedi. Le groupe a lancé "un appel à manifestation d'intérêt national et international pour la création d'une nouvelle usine de papier en partenariat avec une firme de renommée internationale disposant de technologie de pointe, pour la mise en place du projet production du papier ondulé (PPO) d'une capacité nominale de production de 330.000 tonnes par an", a affirmé M. Djedi dans une interview accordée à la revue "Indjazat".

Selon les explications fournies par le P-DG de Gipecc, il s'agit d'un projet à réaliser sur une période de 24 mois pour un montant d'investissement avoisinant les 110 millions de dollars et devant permettre la création de 550 emplois directs.

Ce complexe devrait contribuer à réduire la facture d'importation du PPO à hauteur de 85 %, a-t-il fait savoir tout en soulignant que "l'Algérie importe l'ensemble de son besoin en PPO à hauteur de 350.000 tonnes par an, pour une valeur approximative de 220 millions de dollars".

Pour la création de cette nouvelle usine, Djedi a rappelé que le groupe Gipecc disposait d'un complexe de production du papier au niveau de la wilaya de Saïda, qui est à l'arrêt depuis 2012.

Dans le cadre de ce projet, Gipecc compte sur l'approvisionnement de la matière première nécessaire en totalité du gisement national du vieux papier et carton, a assuré son P-DG, mentionnant qu'"il est à l'étude une éventuelle extension par la remise à niveau du site à l'arrêt afin de couvrir l'ensemble du besoin national, mais également se diriger vers l'exportation".

A travers sa filiale Papirec, un nouveau centre de récupération du vieux papier et carton sera créé au niveau de la wilaya de Saïda, au site même d'implantation du nouveau projet PPO d'une capacité nominale de 5.000 tonnes/an et qui peut atteindre 9.000 tonnes/an, a-t-il encore détaillé.

Ce centre de récupération du vieux papier et carton qui entrera en production en novembre permettra, selon le P-DG du groupe public, de créer des dizaines de postes d'emploi dans la région.

"Nous travaillons également pour relancer l'ensemble des centres de récupération restants au nombre de cinq et la création de quatre nouveaux centres durant 2024 afin de garantir l'approvisionnement en matière première de ce nouveau projet", a-t-il fait savoir.

APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS ALIMENTAIRES DE LARGE CONSOMMATION

# Des instructions pour garantir leurs disponibilités

**Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a donné, une série d'instructions visant à réguler le marché, à garantir l'approvisionnement en différents produits alimentaires de large consommation, et à mettre fin à l'exploitation commerciale de certains produits subventionnés, notamment le sucre, a indiqué un communiqué du ministère.**



Ces instructions sont intervenues lors d'une réunion de coordination présidée par M. Zitouni au siège du ministère avec les cadres centraux, qui a porté sur plusieurs axes liés à la numérisation du secteur et à la régulation du marché, précise le communiqué. Lors de cette rencontre, Zitouni a instruit le lancement, à partir de dimanche prochain, du dépôt par voie électronique des demandes de retrait "des certificats de respect" via la nouvelle plateforme numérique dédiée aux importateurs exerçant l'activité d'importation des matières premières et des produits et marchandises destinés à la revente en l'état. Le ministre a également insisté sur l'intensification du contrôle sur toutes les unités de production, afin de mettre fin à l'exploitation commerciale des produits alimentaires subventionnés, notamment le sucre destiné aux

ménages, après la constatation de certaines infractions à cet égard. M. Zitouni a, par ailleurs, souligné la nécessité d'accompagner les importateurs de viande rouge et blanche pour assurer une large distribution et garantir leur commercialisation à des prix accessibles aux citoyens, et de suivre les opérations de stockage des produits agricoles en coordination avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, ajoute le communiqué. Par ailleurs, le ministre a donné des instructions pour assurer le suivi de la distribution du lait subventionné selon la nouvelle carte numérique qui sera lancée à compter de mercredi, selon la même source. Au cours de la réunion, il a été procédé à la présentation des dernières retouches apportées à la plateforme numérique pour les produits de large consommation qui

constituera "une manette de commande du réseau de distribution des produits alimentaires à la source, jusqu'au détaillant", conclut le communiqué.

## UNE RÉUNION POUR L'EXAMEN DE LA RÉGULATION DU MARCHÉ DES PRODUITS AGROALIMENTAIRES

De son côté, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni a présidé, avant-hier, une réunion consacrée à l'examen des dispositions pratiques, à même de réguler le marché des produits agroalimentaires de large consommation, indique un communiqué du ministère.

Lors de la rencontre tenue au siège du ministère, en présence de cadres du secteur, de cadres du ministère du Commerce et de

la Promotion des exportations, ainsi que de représentants des différents établissements et offices relevant du ministère de l'Agriculture, un exposé exhaustif a été présenté sur la disponibilité des produits agroalimentaires de large consommation sur le marché national.

De même, plusieurs questions relatives à leur régulation, ont été débattues et examinées, dans l'objectif de clarifier la nouvelle vision pour la stratégie des deux secteurs, lit-on dans le communiqué. Dans ce cadre, Henni a donné des instructions, en vue de "prendre toutes les mesures et dispositions nécessaires, à même de résoudre toutes les difficultés dont sont l'objet les produits agricoles de grande consommation sur le marché national", soulignant "la nécessité de réguler leur commercialisation, avec mise en place de tous les mécanismes, à même de garantir leur disponibilité, ainsi que l'impératif d'une coordination entière entre le secteur du commerce et de l'agriculture, à travers des commissions conjointes", conclut la même source.

## DES MESURES PRÉVENTIVES ADOPTÉES AU PROFIT DU CONSOMMATEUR

Zitouni a affirmé, en octobre dernier, que l'Algérie avait adopté les mesures nécessaires en vue d'assurer des aliments sains au profit des consommateurs et prévenir des intoxications alimentaires. Lors d'une

journée scientifique sur le modèle d'alimentation saine, organisée par l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS) au Centre international de conférences (CIC) "Abdelatif-Rahal", Zitouni a affirmé que son département ministériel "a fixé parmi ses priorités stratégiques la protection renforcée de la santé et de la sécurité du consommateur, outre la garantie d'aliments sains".

Cette démarche s'aligne, poursuit-il, avec les besoins alimentaires des consommateurs eu égard aux changements enregistrés dans les schémas de consommation de la société algérienne, ayant touché toutes les tranches d'âge, à l'instar de l'avancée technologique que connaît le domaine de l'industrie agroalimentaire.

"De nombreuses mesures s'alignant avec ces changements ont été adoptées par les secteurs ministériels concernés", a-t-il souligné, se félicitant des efforts inlassables consentis par l'Etat en vue de la prévention des intoxications alimentaires.

Il a rappelé, dans ce contexte, l'élaboration par son département ministériel, en coordination avec les services extérieurs, de rapports analytiques et évaluatifs sur les cas d'intoxication enregistrés annuellement, affirmant que ces rapports étaient érigés en référentiels utiles aussi bien pour les secteurs concernés que pour les associations de protection du consommateur.

*Hamza B.*

SOUTIEN AUX EXPORTATIONS

# Le rôle primordial de consultation des associations professionnelles

Les associations professionnelles et économiques jouent un rôle de premier plan dans l'élaboration du système juridique de gestion du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE), car elles déterminent les moyens de soutien et les modalités à adopter pour réguler les exportations à l'étranger.

Elles jouent également un rôle fondamental dans l'appui au gouvernement dans l'élaboration d'une stratégie nationale pour faire progresser ce domaine.

Concernant la récente déclaration du ministre du Commerce sur l'implication des associations professionnelles dans l'élaboration du cadre juridique du Fonds spécial pour la promotion des exportations, l'expert en économie, Saâd Salami, a estimé qu'il s'agit d'un point très important, et qui ne peut être réalisé qu'à travers la contribution des organismes et associations professionnels ainsi que des opérateurs économiques et des exportateurs, dans l'établissement des fondements et des caractéristiques du cadre juridique qui détermine les pratiques des acteurs du processus d'exportation.

Dans le même contexte, l'économiste, qui s'exprimait au site "Echaâb Online", a souligné la volonté du ministre de surmonter les obstacles auxquels sont confrontés les exportateurs, en soulignant l'importance de la numérisation dans le dépôt des demandes de licences et en sou-

tenant le FSPE, d'autant plus que la plupart des obstacles auxquels sont confrontés les exportateurs sont liés aux lenteurs des démarches administratives.

L'économiste a cité l'exemple d'un nombre d'exportateurs qui mettent une saison entière pour exporter à l'étranger, notamment pour les produits agricoles, étant donné que le dépôt de la demande d'une licence peut tarder pendant des mois, ce qui fait perdre le processus et le produit algérien, considéré comme international et compétitif.

L'économiste a également indiqué que le produit algérien se perd souvent à cause de la lenteur administrative des démarches et transactions, mais qu'aujourd'hui, avec la nouvelle vision du système juridique et procédural d'obtention de l'accréditation, des licences et de l'accompagnement, présentée dans le discours du ministre, il est possible d'avancer dans ce domaine et réaliser des progrès, notamment en matière d'orientation, d'accompagnement et des fonds de financement.

On peut ici parler d'une augmentation des revenus d'exportation hors carburant, et d'une balance commerciale positive.

En conséquence, dit l'expert, le fait que le ministre s'appuie sur des spécialistes d'associations professionnelles, d'organisations économiques, de fédérations sectorielles, d'exportateurs et d'opérateurs économiques pour travailler ensemble témoigne de la volonté d'améliorer la politique

antérieure, notamment dans le secteur de l'exportation, et à travers l'échange d'idées, ce qui permet d'avoir des réflexions très enrichissantes dans ce domaine. L'expert a apprécié les mesures prises par le ministre du Commerce, qui sont considérées comme une preuve de la bonne gouvernance dans la gestion du secteur, indiquant la possibilité de réaliser des ajouts dans le futur, d'autant plus que l'affaire est traitée avec des spécialistes qui mettront le doigt sur le problème, corriger les erreurs et supprimer les obstacles à l'exportation, que ce soit du côté administratif ou des destinations (marchés).

"Le gouvernement peut apporter son soutien aux exportateurs et les accompagner dans leur conquête des marchés étrangers, d'autant plus que nos échanges se font aujourd'hui sur les marchés sud-africains, en Mauritanie, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Niger", a fait savoir l'économiste, soulignant "le rôle des spécialistes dans l'établissement de partenariats et la création d'une activité commerciale au service de l'économie nationale, notamment en Algérie, et également dans le processus d'exportation, et aussi d'ouvrir des horizons pour l'importation de certaines marchandises difficiles à obtenir".

De son côté, l'expert en affaires économiques et professeur à l'Université de Ghardaïa, Mohamed Ajila, a indiqué que le dynamisme que connaît le commerce

extérieur impose une nouvelle réalité aux pratiques commerciales, notamment en ce qui concerne l'implication des associations professionnelles pour élaborer un plan stratégique d'exportation et développer des éléments qui soutiennent l'exportateur algérien.

Il a également souligné la contribution des associations professionnelles participant à la promotion et au développement des exportations à travers le cadre juridique réglementaire et les mesures liées à la gestion du FSPE, notant que les fondamentaux de l'activité pionnière et distinguée du commerce extérieur reposent sur les principes de la digitalisation dans le dépôt et l'étude des demandes présentées par les exportateurs.

Dans le même sillage, il a souligné la création du Conseil supérieur des exportateurs pour accompagner et fournir des facilitations et des incitations aux opérateurs économiques créateurs de richesse, en mettant l'accent sur les exportateurs leaders.

Il a expliqué que le rôle du Conseil est d'œuvrer à éliminer et alléger tous les obstacles au processus d'exportation et de former des ateliers entre les opérateurs économiques et les principales associations professionnelles qui soutiennent l'économie nationale pour atteindre les objectifs fixés, à savoir l'augmentation des exportations.

*Hamid M.*

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

# La commémoration du 1<sup>er</sup> Novembre nous interpelle quant au poids de la responsabilité et au caractère sacré du legs

**Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, mardi, que la commémoration de la glorieuse Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre "nous interpelle, constamment, quant au poids de la responsabilité et au caractère sacré du legs dont nous sommes dépositaires et c'est de là que nous puisons la forte volonté d'atteindre nos objectifs stratégiques que nous entendons rendre palpables sur le terrain".**

Dans un message adressé aux Algériens à la veille de la célébration du 69<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre-1954, le président de la République a affirmé que "la commémoration de la glorieuse Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre nous interpelle, constamment, quant au poids de la responsabilité et au caractère sacré du legs dont nous sommes dépositaires.

C'est de là que nous puisons la forte volonté d'atteindre, grâce à la mobilisation des Algériennes et des Algériens, nos objectifs stratégiques que nous entendons rendre palpables sur le terrain". Le Président Tebboune a indiqué que ces objectifs seront réalisés "loin des bévues des défaitistes, loin des surenchères et, surtout, loin de la propagande étourdissante des suppôts des ennemis de notre chère patrie qui se tourne avec détermination et des pas sûrs vers l'épanouissement, le bien-être et la prospérité, par fidélité au serment fait à nos martyrs héros".

En cette date symbolique, poursuit le président de la République, "nous nous remémorons avec beaucoup de fierté, les sacrifices consentis par le peuple algérien durant sa lutte armée contre l'hégémonie coloniale qui avait comme doctrine de s'éterniser sur notre terre bénie, avant d'être anéantie par des révolutionnaires épris de liberté qui ont embrassé le djihad et balisé, le 1<sup>er</sup> Novembre 1954, la voie empruntée par les vaillants héros vers la victoire ou la mort en martyrs". Soulignant l'importance de demeurer fidèles aux sacrifices de ces héros, le président de la

République a affirmé que l'Algérie nouvelle "est déterminée à atteindre les plus hauts niveaux de développement socioéconomique, à travers la mobilisation des moyens et des potentialités et la lutte contre la passivité et l'inaction, tout en se libérant des obstacles et des mentalités bureaucratiques".

Par ailleurs, le Président Tebboune a indiqué que l'anniversaire de cette date mémorable intervient concomitamment avec "les graves répercussions de l'impénitence de l'occupation sioniste dans son agression barbare contre le peuple palestinien", soulignant que l'Algérie "a toujours été aux côtés du peuple palestinien, tant en paroles qu'en actes".

Alors qu'elle réitère son appel à toutes les parties régionales et internationales pour "provoquer l'éveil de la conscience de la Communauté internationale et faire cesser les frappes barbares sur les enfants, les femmes et les personnes âgées", l'Algérie réaffirme "la constance de sa position immuable, reflétant la fidélité à notre glorieuse Histoire et au message de la Proclamation du 1<sup>er</sup> Novembre 1954, en faveur de la Justice et du soutien au peuple pales-



tinien et à sa cause juste, mais aussi pour la solidarité inconditionnelle avec ce peuple en ces circonstances particulières", ajoute le président de la République. L'Algérie "appelle toutes les âmes éprises de liberté et

de justice et les âmes de bonne volonté à faire cesser ce crime contre l'humanité commis par l'occupant sioniste, au vu et au su du monde entier", a-t-il ajouté.

H.B.

LA GLORIEUSE RÉVOLUTION DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE

## Une étape épopée témoignant de l'héroïsme des Révolutionnaires

La bataille "Zid El Moumen", qui a eu lieu le 22 octobre 1959 à Merine (Sidi Bel-Abbes) entre l'Armée de libération nationale (ALN) et l'armée coloniale française, constitue une étape épopée témoignant de l'héroïsme des révolutionnaires qui ont fait face aux forces de l'ennemi renforcées par des avions de guerre, selon le directeur du musée du Moudjahid de Sidi Bel-Abbes et chercheur en histoire, Kouider Abbes. Cette bataille, qui s'est déroulée à 10 km au nord-est de la commune de Merine (daïra de Telagh), plus précisément au village "Melza", était une véritable gifle au visage infâme du colonisateur, qui a subi d'importantes pertes dans cette bataille, lors d'un affrontement qui a duré toute une journée.

Abordant les circonstances de la bataille, le même intervenant a indiqué que, le 20 octobre 1959, une division de l'Armée de libération nationale, dirigée par Tayeb Bahlouli, était stationnée dans la zone de Zid El Moumen et qu'une autre division de moudjahidine, dirigée par le moudjahid Touhami, l'avait rejointe, afin d'assister à une réunion de coordination. Au total 90 Moudjahidine étaient présents.

Le chercheur en histoire a fait savoir que, selon le témoignage du défunt moudjahid Sabah Boucif, et après la réunion à laquelle a appelé le chef Bahlouli, le premier groupe s'est dirigé vers Djebel Doualia, alors que le deuxième groupe, dirigé par Touhami, est resté dans la région en compagnie de 35 moudjahidine, en plus d'un groupe de moussabiline. La bataille a commencé lorsque l'armée coloniale française a lancé ses opérations de ratisage et de poursuite, assiégeant la zone et en la bombardant avec des avions de guerre et de l'artillerie, selon le témoignage du même moudjahid, qui a affirmé que "les moudjahidine ont résisté fermement et ont sauvé leurs fortifications dans la région". La même source a précisé que, dès que les forces ennemies se sont rapprochées du site du bombardement, les Moudjahidine les ont surpris avec un barrage de balles et de bombes offensives, faisant de nombreux morts et de blessés dans les rangs de l'armée coloniale fran-

çaise. Selon l'historien Abbes Kouider, après une courte période, les combats entre les deux camps se sont intensifiés, soulignant que l'affrontement était d'homme à homme, durant lequel les moudjahidine courageux et bien positionnés de l'Armée de libération nationale ont pu disperser les rangs des forces ennemies, leur causant de lourdes pertes tout en empêchant leur avancée. Le colonisateur a de nouveau appelé l'aide de l'aviation militaire, qui est intervenue à nouveau et a bombardé l'emplacement des moudjahidine, suivis de tirs d'artillerie, faisant de nombreux martyrs et blessés lors de cette bataille, qui a duré jusqu'au coucher du soleil.

Selon des informations recueillies auprès de Moudjahidine ayant pris part à cette bataille, dont Sabah Boucif et Kerraz Lakhdar, les pertes du colonisateur français se sont élevées à 64 tués et blessés, dont un officier. Du côté de l'ALN, on a dénombré 21 martyrs.

Le Moudjahid Bouafia Kada, un habitant de la région, a déclaré que l'armée française avait amené de force certains habitants de la région pour récupérer les corps des 21 martyrs dispersés dans la forêt et ses environs, dans le but de les identifier.

### CHAÂBET EL GHOULA, À KHENCHELA, TÉMOIN IMMuable DU DÉCLENCHEMENT DE LA GLORIEUSE RÉVOLUTION

Pour avoir abrité, dans la nuit du 31 octobre 1954, la réunion présidée par le Chahid Abbas Laghrour, en présence d'un groupe de moudjahidine, le lieu-dit Chaâbet El Ghoul, dans la commune d'El Hamma (Khenchela), restera un témoin immuable du déclenchement de la Révolution dans la wilaya 1 historique. Dans cette zone forestière, le martyr Abbas Laghrour avait présidé, cette nuit-là, une réunion de coordination avec un groupe de moudjahidine ayant fait le choix du sacrifice pour que l'Algérie vive libre et indépendante.

Ces combattants, peu équipés mais armés de leur courage et de leur détermination, se sont élancés dans la nuit noire vers plusieurs cibles

abritant des policiers, des gendarmes, des soldats et le sous-préfet. C'est de cette zone, située à environ 4 km du centre de Khenchela, que 5 groupes de moudjahidine dont la hardiesse était décuplée par la foi, ont foncé à 0 heure, le 1<sup>er</sup> novembre 1954, il y a 69 ans, vers leurs objectifs pour mener des attaques contre l'occupant français, annonçant ainsi le déclenchement de la Révolution, à Khenchela et sa région qui appartenaient alors à la wilaya 1 historique. Abdelkader Bourmada, moudjahid de la première heure et seul témoin encore vivant parmi les 40 combattants qui avaient assisté à la réunion des premiers déclencheurs de la lutte armée à Khenchela, a déclaré à l'APS que le choix du lieu-dit Chaâbet El Ghoul pour y tenir la réunion était "des plus judicieux" étant donné que la zone, fortement boisée, est située sur un terrain accidenté qui ne permettait pas aux forces coloniales d'y pénétrer de nuit.

### LE DISCOURS RASSEMBLEUR ET PERCUTANT D'ABBAS LAGHROUR DÉCUPLE L'ENTHOUSIASME DES MOUDJAHIDINE

Selon le témoignage de ce moudjahid, Abbas Laghrour avait prononcé, juste avant le grand départ, un discours "sincère, percutant et rassembleur" qui a eu pour effet de décupler l'enthousiasme des moudjahidine. Bourmada se souvient de ces mots de Laghrour: "je suis sûr que tout le peuple algérien suivra notre chemin, j'ai confiance en vous, en votre courage et en votre détermination, allez de l'avant, frappez durement l'ennemi et revenez victorieux, parce que Dieu est aux côtés des moudjahidine et des causes justes. Allah Akbar !". "Khaled et Okba" était le mot de passe que tous les moudjahidine avaient reçu et mémorisé, à également indiqué le même témoin, se rappelant des moindres détails de cette nuit-là: "je faisais partie d'un groupe de 6 combattants, dirigés par Abbas Laghrour en personne, et avions attaqué la sous-préfecture je portais des bidons d'essence, avec le moudjahid Mohamed Chami". "L'attaque a commencé dès notre arrivée sur place. Galvanisés

par nos propres cris (Allah Akbar, Allah Akbar !), nous foncions tête baissée au moment où Abbas Laghrour abattait un français en uniforme", se souvient le vieil homme. "Dès les premiers coups de feu ennemis, nous avons vidé les bidons d'essence et mis le feu à la bâtisse avant de nous replier vers Chaâbet El Ghoul où nous sommes arrivés sains et saufs", raconte encore le témoin.

### "KASR MELIKA" DE GHARDAÏA HALTE PHARE DANS LA LUTTE CONTRE LE JOUG COLONIAL

La région de Ghardaïa a marqué en lettres d'or, à l'instar du reste des régions du pays, l'histoire de l'Algérie, avec ses nombreux mouvements de résistance populaire menés contre l'invasion coloniale pour recouvrer la liberté et la souveraineté nationale. "De grandes épopées engageant des moudjahidine et militants de tous horizons du pays, guidés par leur foi et la ferme volonté d'arracher l'indépendance, ont eu pour théâtre cette région du sud du pays à l'effet de débusquer l'ennemi et déjouer ses plans visant sa mainmise sur le territoire national", a déclaré à l'APS l'enseignant d'histoire à l'université de Ghardaïa, Abd-El-Djalil Mellakh.

Il a, à ce titre, rapporté que la grande bataille d'Afrane, menée le 28 août 1957 dans la région de Metlili, 40 km Sud de Ghardaïa, a marqué le premier affrontement entre les moudjahidine et les forces coloniales durant laquelle sont tombés en martyrs Mokhtar Rouibah, Abdallah Othmani, issus de la région de Guerrara, Mohamed Berrghayed et Bouras, de la région de Metlili, et Hakoum Belekehal d'El-Ménéa. Prélude à moult actions militaires, dont celles d'El-Atteuf, le 25 octobre 1957, de Djebel-Boulâama, le 3 décembre 1959, près de la région de Sebseb, sud de Ghardaïa, en sus d'autres opérations et assauts menés dans les régions de Dhaya Bendahoua, Châabet En-Nichane et Metlili, la bataille "Benlatreche" a été un haut fait d'armes, le 6 octobre 1961 dans la région de "Ksar Mélika", un des vieux Ksour de la pentapole de la vallée du M'zab.

### UNE ÉPOPEE DÉLIVRANT LE SUD DU PAYS DE L'ÉTAU COLONIAL

Cette épopée avait pour but de desserrer l'étau imposé par l'occupant autour de la région et du sud du pays en général et de mettre, ainsi, en échec les desseins de l'ennemi visant à asseoir sa domination sur le Sahara algérien, à le séparer du reste du pays et à spolier ses richesses.

Dépêchée par le commandant de la wilaya VI Historique, Mohamed Châabani, l'officier Ahmed Taleb s'était rendu, en compagnie de ses compagnons d'armes, dans la région pour éveiller la conscience des citoyens sur ces velléités coloniales de séparer le Sud du reste du pays et les sensibiliser à adhérer à la révolution armée. Selon les témoignages du moudjahid Lakhdar Bakraoui rapportés lors des travaux d'un séminaire national initié récemment à Ghardaïa, l'action de ce groupe de moudjahidine a été entamée depuis la région de Guerrara, à une centaine de kilomètres au nord de Ghardaïa, par l'organisation de commissions révolutionnaires (Moussabiline et Fedayine), avant de rallier la région de Ghardaïa, assiégée par des barrages dressés par l'ennemi français pour barrer la route aux moudjahidine. Ces derniers avaient été instruits, selon Bakraoui, d'inciter les citoyens à adhérer à l'action militante, à nouer des relations avec les cellules de la révolution et à collecter des fonds pour l'action armée. Et M.Bakraoui d'ajouter : alertés de leur poursuite par l'ennemi, les moudjahidine missionnaires, accompagnés par Bakir Abou El-Hacen, avaient trouvé refuge chez Hadji Zelahi du vieux Ksar Melika, au lieu-dit "Benlatreche", pas loin de la ville de Ghardaïa, signifiant à l'occupant que la révolution s'étendait bel et bien dans la région et était omniprésente dans tout le territoire national y compris la région du sud du pays. Se sachant encerclés par les forces coloniales, informées de leur présence, les moudjahidine ont procédé, sur ordre du commandant Ahmed Taleb, à l'incinération des documents confidentiels qu'ils détenaient pour ne pas tomber entre les mains de l'ennemi et, partant, épargner les moussabiline et autres fidayine des représailles. Omar A.

## NÂAMA

**Deux morts dans un accident de la route à Mekmen Benamar**

Deux personnes ont trouvé la mort dans un accident de la circulation survenu, dans la nuit de mardi à mercredi dans la commune de Mekmen Benamar (Nâama), a-t-on appris auprès des services de la protection civile de la wilaya. " Une collision entre un véhicule utilitaire et un camion semi-remorque a eu lieu au niveau de la route nationale RN 22, à 2 km de la commune de Mekmen Benamar, à destination de la commune de Mecheria, provoquant la mort sur place de deux personnes, âgées de 17 et 27 ans ", selon la même source. Les dépouilles des deux victimes ont été déposées par les éléments de la protection civile à la morgue de l'Etablissement public de santé de proximité de la commune de Mekmen Benamar. Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident, a-t-on indiqué.

**10 BLESSÉS DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE À OULTEM DANS LA WILAYA DE M'SILA**

Dix personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu, mercredi sur la route nationale N5, dans la commune d'Oultem, wilaya de M'sila, a-t-on appris auprès de la Protection civile. " L'accident a eu lieu dans la zone El Aligue relevant de la commune d'Oultem suite à une collision entre un bus de transport des voyageurs assurant la ligne Tamanrasset - Batna et un véhicule léger provoquant des blessures à 10 personnes âgées entre 1 et 45 ans ", a précisé la même source. Les unités de la Protection civile sont intervenues pour secourir les blessés avant de les évacuer vers l'établissement public hospitalier Rezig El Bachir de la ville de Bousaada, a-t-on précisé. Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et les circonstances de l'accident, a-t-on ajouté.

**CANCER DU SEIN  
175 nouveaux cas depuis fin octobre 2022 à Mila**

Le nombre de nouveaux cas de cancer du sein enregistrés dans la wilaya de Mila depuis le 31 octobre 2022 à ce jour a atteint 175 cas, apprend l'APS du Dr Salah-Eddine Belefkir, chef du service d'oncologie de l'hôpital Meghlaoui. Le même praticien a précisé que 170 de ces nouveaux cas ont été diagnostiqués chez des femmes et cinq chez des hommes qui sont tous pris en charge par le service d'oncologie, l'unique dans la wilaya. Ce nombre qui est proche du chiffre enregistré durant la période d'octobre 2021 à octobre 2022, ne reflète pas la totalité des cas de cancer de sein dans la wilaya puisque certains malades se font soigner dans les wilayas voisines et d'autres recourent à la médecine traditionnelle, selon Dr Belefkir. Les cas de cancer de sein sont en croissance par rapport aux années précédentes qui connaissaient entre 130 et 140 cas nouveaux, selon le même médecin qui relève que les cas de cancer du sein constituent à Mila 36 % du total de cas de cancers dépassant le taux national de 25 %. Ce nombre jugé considérable de cancer du sein est surtout dû au facteur génétique, selon le même praticien qui porte l'accent sur l'importance du dépistage précoce pour assurer l'efficacité du traitement. Au cours du mois de la manifestation " Octobre rose ", plusieurs activités de sensibilisation au diagnostic précoce du cancer du sein ont été menées en coordination entre le secteur de la santé et des associations locales.

## BORDJ TAHAR À JIJEL

**Renforcement de l'alimentation en eau potable pour 2.500 foyers**

**Pas moins de 2.500 foyers de la commune de Bordj Tahar (34 km au sud-est de Jijel) ont bénéficié d'une "importante" opération de renforcement du réseau d'alimentation en eau potable (AEP), apprend l'APS du président de l'Assemblée populaire communale (APC), Abdelouahed Boutefnouchet.**

Le projet, qui a nécessité un investissement public de 10 millions DA, sera réalisé sur un réseau de 6.250 mètres linéaires, et permettra d'améliorer "notamment" l'AEP du centre de Bordj Tahar à partir de la source de



Ghbala grâce à un débit de 5 litres/seconde, soit 432 m<sup>3</sup>/jour, a affirmé cet élu. Selon Boutefnouchet, la mise en service de ce projet permettra aux habitants de Bordj Tahar de recevoir de l'eau potable dans leurs robinets à raison de quatre fois par semaine au lieu d'une fois jusqu'à présent. Le président de l'APC a également souligné qu'aux termes d'une convention passée avec la direction des ressources en

eau, les zones de Bouihmed, d'Achra et de Taghrest, du fait de leur proximité avec la commune de BoucifOuledAskeur, seront alimentées depuis le réseau de cette dernière collectivité même si elles relèvent de la commune de Bordj Tahar. Boutefnouchet a, par ailleurs, fait savoir que des travaux étaient toujours en cours pour améliorer l'AEP de certains autres groupements d'habitation tels que, entre autres,

Tachetah, Ouled Brihmouche et Souk Seghir. Le secteur des ressources en eau sera également renforcé par la réalisation d'un réservoir de 1.000 m<sup>3</sup> dans la zone de Soumaâ (commune de Bouraoui Belhadef). Ce réservoir, inscrit dans le cadre d'une opération globale portant sur la réalisation de 3réservoirs, permettra de renforcer l'AEP des communes de Bouraoui Belhadef et de Bousif OuledAskeur.

## ORGANISATION DU HADJ 2024

**50 agences de tourisme et de voyages retenues**

L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a annoncé, mercredi dans un communiqué, une liste finale de 50 agences de tourisme et de voyages retenues pour participer à l'organisation de la prochaine saison du hadj 1445/2024. "Suite à la décision du ministre des Affaires religieuses et des

Wakfs portant liste finale des agences de tourisme et de voyages habilitées à organiser la prochaine saison du hadj 1445/2024, l'ONPO annonce une liste de 50 agences retenues pour participer à l'organisation de la prochaine saison du hadj", précise le communiqué. Outre les opérateurs nationaux Touring voyages Algérie et l'Office

national algérien du tourisme (ONAT), les autres agences retenues sont réparties à travers l'aéroport international d'Alger et les aéroports de Constantine, Oran, Tlemcen, Annaba, Ouargla, Batna, Laghouat et Ghardaïa, selon la même source.

## EXERCICE DU DROIT SYNDICAL

**Aujourd'hui dernier délai de dépôt des projets de statuts**

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a rappelé, dimanche dans un communiqué, aux organisations syndicales de base, aux fédérations et aux confédérations syndicales de travailleurs et d'employeurs enregistrées, l'obligation de déposer, dans un délai n'excédant pas le 2 novembre 2023, leurs projets de statuts, conformément aux dispositions de la loi relative à l'exercice du droit syndical. Le ministère précise que ce rappel intervient "conformément aux dispositions de la loi 23-02 du 5 Chaoual 1444 correspondant au 25 avril 2023 relative à l'exercice du droit syndical, notamment les dispositions de son article 159". Il est à noter que la loi précitée a fixé un délai de mise en conformité n'excédant pas le 2 novembre

2023, relève le ministère qui invite les organisations syndicales qui n'ont pas encore déposé leurs statuts, à "respecter cette procédure légale, y compris les organisations syndicales qui n'ont pas encore tenu leurs congrès nationaux". Le ministère signale que "la transmission des projets de leurs statuts est une condition nécessaire pour se conformer à la loi n 23-02 susvisée". "Une fois que les statuts auront été déposés et auront reçu leur conformité par les services compétents du ministère, ces organisations pourront ensuite les soumettre à leurs congrès conformément à leurs calendriers internes", explique le communiqué. Le ministère "s'engage à accompagner les organisations syndicales dans ce processus et à répondre à toute question ou préoccupa-

tion qu'elles pourraient avoir", rappelant que "le respect de ces obligations légales est d'une importance capitale afin de garantir la transparence, la

légitimité et la crédibilité du mouvement syndical au sein de notre pays", conclut le communiqué.

**NIVEAU DES ÉLÈVES DES ÉCOLES CORANIQUES ET DES ZAOÛIA****L'examen d'attestation en novembre**

L'Examen national d'attestation du niveau des élèves des écoles coraniques et des zaoûia est prévu les 15 et 16 novembre prochain, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. Le dernier délai pour le dépôt des dossiers d'inscription est fixé au 9 novembre, tandis que les épreuves se dérouleront au niveau des instituts relevant du secteur, a ajouté la même source. Cet examen permettra aux élèves des écoles coraniques et des zaoûia une qualification à la promotion aux grades d'Imam-enseignant et de professeur d'enseignement coranique, a précisé le ministère, appelant les personnes désirant passer ce concours à se rapprocher des directions de wilayas des affaires religieuses et des wakfs pour toute information ou inscription.

## SAHARA OCCIDENTAL

# L'ONU réaffirme le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

**Le Conseil de sécurité de l'ONU a réaffirmé, dans une résolution adoptée à une large majorité, le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.**



Dans une résolution qui renouvelle pour un an le mandat de la mission de maintien de la paix des Nations unies au Sahara occidental (MINURSO), le Conseil appelle, les parties au conflit (Maroc et Front Polisario) à "repren- dre les négociations sous les auspices du secrétaire général, sans conditions préalables et de bonne foi", avec l'objectif de parvenir à "une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental".

## L'INCAPACITÉ DE L'ONU ET L'ATTITUDE DE L'UE PRIVENT LES SAHRAOIS DE LEUR DROIT À L'AUTODÉTERMINATION

La résolution du Conseil "appuie" et "se félicite vivement des efforts" de Staffan de Mistura, envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara Occidental, et "encourage vivement les deux parties (Maroc et le Front Polisario) à s'engager auprès de l'Envoyé personnel pendant toute la durée du processus, dans un esprit de réalisme et de compromis, en vue de le faire aboutir".

## LE PEUPLE SAHRAOUI DÉTERMINÉ À CONTINUER LA LUTTE POUR SA LIBÉRATION

Suite à l'approbation au Conseil de sécurité des Nations unies, lundi, d'une résolution qui prolonge jusqu'au 31 décembre 2024 la Minurso, le Front Polisario dans un communiqué a renouvelé la détermination du

peuple sahraoui à poursuivre la lutte de libération nationale pour sa souveraineté sur l'ensemble du territoire de la RASD. Le Front Polisario s'exprime une fois de plus du rejet du fait accompli par l'Etat occupant du Maroc et l'engagement en faveur d'une solution pacifique, "juste et durable à la décolonisation du Sahara occidental, colonie d'Afrique". Revenant à l'approbation au Conseil de sécurité des Nations Unies lundi, d'une résolution qui prolonge la Minurso jusqu'au 31 décembre 2024, le Front Polisario dans le même communiqué dénonce le silence persistant sur les graves conséquences de la violation et du torpillage par le Maroc du cessez-le-feu de 1991, ainsi que des restrictions prolongées imposées à la mission de l'ONU, "qui portent gravement atteinte à son caractère international, à sa crédibilité et à son impartialité". "le Conseil de sécurité a perdu une autre occasion d'adopter des mesures concrètes permettant à la Minurso de remplir pleinement son mandat", affirme encore le communiqué, qui ratifie également que le Plan de règlement des Nations unies et l'Union africaine reste le seul accord mutuel-

lement accepté. "Il ne sert à rien d'essayer de justifier l'inaction et la complaisance en recherchant de nouvelles formules en dehors de ce cadre, car les enjeux sont importants, notamment la paix et la sécurité dans toute la région", affirme le Front Polisario.

## L'INCAPACITÉ DE L'ONU ET L'ATTITUDE DE L'UE PRIVENT LES SAHRAOIS DE LEUR DROIT À L'AUTODÉTERMINATION

Le représentant du Front Polisario en Suisse et auprès de l'ONU et des organisations internationales à Genève, Oubi Bouchraya Bachir, a affirmé que l'incapacité de l'ONU à assumer ses responsabilités et l'attitude de l'Union européenne (UE) concernant la question sahraouie, sont à l'origine de la non organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental.

"En dépit de l'adhésion du peuple sahraoui depuis plus de trente ans aux décisions de la communauté internationale, ne ménageant aucun effort pour faciliter la mission des Nations unies au Sahara occidental, ce même peuple a été déçu par l'incapacité de l'ONU à organiser un référendum d'autodétermination,

qui était et restera la clé d'un accord pacifique", a regretté Oubi Bouchraya à l'occasion de sa participation à un colloque dans le cadre du Festival du film de la ville suisse de Lugano, où a été projeté le film "Khaïma" ("Tente"), un court métrage retraçant la lutte du peuple sahraoui. Le diplomate sahraoui a fait observer, dans le même contexte, que "la déception du peuple sahraoui n'est pas causée uniquement par l'incapacité des Nations unies, mais aussi par d'autres parties, dont l'UE qui, au cours de ces dernières décennies, a non seulement soutenu le Maroc, mais est également allée jusqu'à se soustraire à ses décisions judiciaires pour continuer à être impliquée dans le pillage des ressources du Sahara occidental dans le cadre d'une association illégale avec l'Etat occupant". Selon Oubi Bouchraya, l'incapacité des Nations unies et de l'UE à intervenir "est doublement condamnable, compte tenu de la volonté délibérée et ostentatoire du Maroc de ne respecter ni le droit international, ni les principes d'un accord de paix juste". Dénonçant, à ce sujet, le silence et l'absence de toute réaction de la part de la Mission des Nations

unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) face à la campagne de répression menée par le Maroc contre les militants sahraouis dans les villes occupées, le représentant du Front Polisario a appelé "la communauté internationale, et l'UE en particulier, à faire pression sur l'occupant marocain pour éviter de nouveaux dérapages qui pourraient nuire à la paix, à la stabilité et à la sécurité dans la région". Il a affirmé, à cet égard, que "tant que l'ONU n'assumera pas ses responsabilités et ne fera pas respecter ses décisions, elle restera incapable de protéger la paix dans le monde et tant que l'Union africaine n'imposera pas le respect des principes de son Acte constitutif pour mettre fin à l'occupation militaire marocaine de certaines parties de notre pays, il n'y aura ni paix, ni stabilité au Sahara occidental. Quant à l'Union européenne, elle devrait cesser de se battre aux côtés de Maroc devant la Cour de justice de l'UE pour maintenir le Sahara occidental dans le cadre des accords de commerce et de pêche avec le Maroc". Selon lui, "il est temps que l'ONU honore les principes pour lesquels elle a été créée : préserver la paix et établir la justice, afin de restaurer la crédibilité du peuple sahraoui dans les institutions internationales".

*Ammar Zitouni*

## ARMÉE SAHRAOUIE Des unités ciblent des retranchements des forces d'occupation marocaines

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé des retranchements des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Mahbes, a indiqué mardi le ministère sahraoui de la Défense dans son communiqué militaire 903. Selon le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS), "des unités avancées de l'APLS ont ciblé, par des bombardements intensifs, des retranchements des forces d'occupation marocaines dans la région de Chidmia dans le secteur de Mahbes". Des détachements avancés de l'Armée sahraouie avaient concentré leurs attaques, lundi, sur des positions des forces d'occupation marocaines dans les secteurs de Haouza et Mahbes, plus précisément dans les régions d'Akdjkel Diret, Rous Diret et Oum Legta. "Les attaques de l'Armée sahraouie se poursuivent contre les forces d'occupation, qui subissent de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur de la honte", a conclu le communiqué.

## ALGÉRIE-TUNISIE

# L'état de la coopération industrielle examiné

Le ministre de l'Industrie et de la production pharmaceutique, Ali Aoun, a examiné avec le président de l'Assemblée tunisienne des représentants du peuple, Brahim Bouderbala, les perspectives de la coopération industrielle entre l'Algérie et la Tunisie, indique un communiqué du ministère. La rencontre est intervenue dans le cadre de la visite du président de l'Assemblée tunisienne des représentants du peuple en Algérie. A cette occasion, les deux parties ont affirmé que "toutes les conditions de l'intégration industrielle entre les deux

pays sont disponibles, ce qui leur permet l'ouverture de nouvelles perspectives prometteuses", ajoute le document. Lors de la rencontre, les deux responsables ont insisté sur l'importance de "respecter les priorités définies, à leur tête l'industrie pharmaceutique, affirmant l'impératif de tirer des enseignements des circonstances difficiles vécues par plusieurs pays durant la pandémie (Covid-19), exigeant davantage de coordination à l'avenir et la relance de l'industrie pharmaceutique basée sur les intrants fabriqués localement". Pour renforcer ce

domaine, Aoun a souligné "la nécessité de promouvoir le partenariat pour ce qui est des matières premières, constituant la base de l'industrie du médicament". Lors de la rencontre qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de Tunisie à Alger, Ramdane el Fayedh et du chargé des affaires des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mouloud Habnassi, les deux parties ont appelé "au développement des zones frontalières et à l'intensification du partenariat industriel dans tous les domaines", conclut le document.

## REVISITER L'HISTOIRE AGRICOLE

LE COTON, LE LIN, LE RIZ, L'INDIGO, LE VER À SOIE :

# Ces cultures qui ont disparu du paysage en Algérie

Mohamed KHIATI (\*)

**Coton, lin, riz et indigotier. Vous n'y êtes pas ? Ce sont des plantes qui ont été autrefois cultivées en Algérie.**

Historiquement existantes dans le pays, elles ont disparu du paysage depuis des dizaines d'années. Penser à relancer, pourquoi pas, ces cultures ancestrales pourrait constituer, à l'heure actuelle un centre d'intérêt pour la diversification des productions agricoles dans la mesure où elles sont des spéculations à avantages comparatifs. Les centres de recherche et de développement, nombreux de surcroît, pourront ainsi examiner toutes les possibilités.

Cet essai se propose d'être une tentative de revisiter l'histoire agricole pour décrire, tant que faire se peut, un nombre de cultures qui ont disparu du paysage agricole en Algérie. L'on y s'attèle à démontrer, sans exhaustivité aucune que l'acclimatation de ces cultures dans le pays remonte à une époque très reculée et se sont perpétuées, pour certaines, jusqu'au milieu du siècle dernier et ce n'est pas les écrits historiques qui vont nous contredire. S'il est vrai que la diversité du territoire et ses milieux agro-écologiques offrent d'immenses possibilités de diversification des cultures, corroborées par le fait que plusieurs espèces végétales d'utilité économique et sociale restent encore à l'état endémique et spontané qu'il vaille falloir y découvrir et exploiter à travers des programmes de recherche-développement, il n'en demeure pas moins que plusieurs espèces cultivées bel et bien existantes dans le système de production d'antan ont aujourd'hui disparu. Tel est le cas pour la culture du Coton, du Lin, du Riz, de l'Indigo ou de l'élevage du ver à soie par la plantation de muriers. A ce sujet, on fit dire à travers la littérature historique disponible ou du moins celle consultée que la disparition de ces cultures était en somme liée à la raréfaction des ressources en eau d'irrigation, aux gros besoins en eau que nécessitent ces cultures, à la problématique de mise en valeur et l'aménagement des terres qu'exigent ces spéculations outre les considérations liées à l'absence de main d'œuvre spécialisée que nécessitent les opérations culturales de production ainsi que les opérations de transformations qui n'étaient pas tellement disponibles dans le temps. Sans vouloir retracer l'histoire trop lointaine pour décrire les cultures en question, l'on s'est limité dans cet essai à la revue documentaire portant sur l'agriculture à partir du moyen âge qui fit valoir qu'à l'époque, les mouvements démographiques et les échanges avec



## 1. Le cotonnier

L'Andalousie s'accompagnaient de nouveaux apports dans les domaines agricoles. Les savoirs agronomiques et les savoirs-faire techniques ont circulé avec les hommes et la carte des cultures s'est enrichie avec de nouvelles variétés : coton, lin, indigo, tabacs, orangers, citronniers, dattiers, riz, sorgho, ect (1). L'on connaît déjà l'apport d'Ibn Al Auam, l'agronome de l'époque et auteur de "Kitab El Filaha", la contribution d'Ibn El Baytar, le botaniste et pharmacien, Abu-l-Khayr, Ibn Wafid, Ibn Bassal, pour ne citer que ces érudits de l'agriculture et de ses techniques dont le savoir culturel et culturel a rayonné tout l'espace de proximité de la région ibérique y compris l'Algérie (le Maghreb central). L'on fit dire que les villes et les sites urbains sièges des Etats dynastiques qui se sont succédées vont tracer les contours de nouveaux espaces agricoles ceux des plaines péri-urbaines (le fahç) et de zones de montagne cultivées intensivement, employant des techniques de mise en valeur plus élaborées (puits et machines hydrauliques), consacrant des modes de faire valoir et de propriété (Melk) qui marqueront parfois les structures agraires de l'Algérie jusqu'à nos jours. La prospérité économique et commerciale des villes et des agglomérations villageoises était principalement fondée sur les ressources tirées des domaines fonciers, de l'aménagement des terroirs et de la production agricole de l'arrière-pays (2). C'est à "cette période de l'histoire de l'Algérie que se construisent la carte des cultures de l'Algérie et les vocations de certaines régions agricoles" (3) d'où découlent les spécificités des zones perceptibles jusqu'à nos jours avec certaines modifications bien sûr. Cependant et dans les fait, on se rend compte que certaines cultures furent relancées et d'autres introduites dans le paysage algérien depuis de nombreux siècles, mais qui en fait étaient reprises plus tard par la colonisation pour une exploitation économique servant, jadis la métropole telles le coton, le lin, le riz ou l'élevage du ver à soie.

Le cotonnier existe en Algérie à l'état sauvage et en arbrisseau. Il était déjà cultivé au moyen âge en Algérie. Des voyageurs musulmans ont décrit les plantations du coton qui entouraient les villes de Tobna (ville antique entre Biskra et le massif de l'Aures) et de M'sila (4). Cette culture fut par ailleurs associée durant des siècles à la Mitidja, qui, aux portes d'Alger, s'étend sur un arc de cercle de trente lieux (environ 120 km), du Chenoua (à l'ouest), au Corso (à l'est). C'est une plaine qui sépare le Sahel de l'Atlas et que l'on célèbre, en ce temps, pour sa fécondité et ses richesses multiples et que l'on appelait "la mère des pauvres". Cette culture disposait déjà des ressources en eau (rivières et sources), de "bons pâturages" pour les troupeaux et "de terres cultivables" pour approvisionner les populations en produits agricoles. El-Idrissi, le célèbre géographe Andalou du 12ème siècle évoqua la région de Sârs?! (Cherchell) comme étant une zone qui produisait des denrées alimentaires qui sont "exportés vers les régions voisines ou lointaines" (5). Cherchell (Tipaza), était comme Koléa, Blida ou tout le "fahs" d'Alger réputée à l'ère précoloniale, entre autres maraichage et élevage, pour la culture du Coton et l'élevage du ver à soie, une pratique déjà très connue en Andalousie. Selon Daumas "l'on peut compter aux environs d'Alger 16.000 jardins ou métairies" (6) qui développent, dans "le fahs" des "cultures industrielles (coton, tabac et Chanvre à Chebli), des céréales (froment, orge et riz), des légumes en primeurs, des fruits et agrumes (orangers, citronniers). Les récits historiques veulent dire que plus tard et au début de la colonisation, le coton fut repris en expérimentation au jardin d'essai d'El Hamma à Alger, mais comme une simple curiosité (7). L'idée de relancer la culture à l'époque restait encore balbutiante et ce n'est qu'en 1842 que les services coloniaux "se préoccupèrent de la développer, mais sans succès immédiat" (8). En 1844, des fils de coton préparés avec du coton

d'Algérie furent exposés. Ils étaient jugés alors "de meilleure qualité". Quelques temps après, des décrets furent promulgués visant à élargir les plantations. Ils prévoyaient l'obligation d'acheter pour le compte de l'État, pendant trois ans, à partir de 1854, toutes les récoltes de coton, à un prix fixé d'avance en attribuant toutefois et pendant deux ans, des primes à l'exportation des cotons récoltés en Algérie (9). Depuis, le nombre de cotonniers dont la majorité était des colons est passé de 109 à environ 1417. Les principales zones de culture du Coton furent à l'époque situées en Oranie : à El Hénaya (Tlemcen), à Misserguine, à Perrégaux (El Mohammadia), à Sig -Habra, Ain Témouchent, à Relizane et dans une zone près de Mostaganem qui fut d'ailleurs la première région qui a vu l'installation de cotonnières de nombreuses années avant la colonisation. Dans la région du Centre, le coton fut cultivé dans la Mitidja notamment à Tipaza et Cherchell. Alors que dans la région Est, la culture fut localisée à El Outaya, à Constantine, à Annaba, à El Harrouch (Skikda). Tandis qu'au Sud, des expérimentations furent entreprises à Tolga (Biskra). Dans le Constantinois, le coton occupait la seconde culture après le tabac avec une superficie de 4000 hectares, en 1855 (10). En Oranie, la région produisit en 1860 entre 145 des 150 tonnes de coton algérien [11], tandis que la culture restait confinée dans la région du centre, à la Mitidja. Dix années plus tard, soit en 1865, le coton était cultivé sur 3 000 hectares ayant atteint 10.000 hectares en 1926. Les rendements obtenus étaient variables entre 500 et 750 kg de fibres/ha en irrigué et de 250 à 500 kg/ha, en culture pluviale. La culture du coton a cependant entamé son déclin à partir de 1876. Elle fut presque abandonnée à partir de 1935, pour des raisons liées, dit-on, à la baisse brutale des cours mondiaux [12]. En Algérie indépendante, il ne restait que quelques lots de cotonniers et la dernière cueillette a eu lieu en 1972 et depuis, le coton ne figure plus

dans la nomenclature des productions agricoles en dépit de certaines expériences qui restent encore sporadiques inscrites dans des projets individuels.

## 2. Le lin " El Kettane "

Déjà dans les premières descriptions nommant la Mitidja sont celles d'El-Bekri qui parcourut au 11ème siècle l'Afrique septentrionale. Ce célèbre voyageur évoque la Mitidja comme une plaine qui "est riche en pâturages et en champ cultivés" et qui "surpasse toutes les localités voisines par la quantité de lin que l'on y récolte et que l'on trouve dans les autres pays". (13). Ce constat a été déjà fait par Ibn El Hawqal qui, dans son récit de voyage au 10e siècle, présente le lin "El Kettane" comme matière précieuse et répandue dans la Mitidja, la vallée de Chleff et les plaines côtières en particulier celle de Annaba (14). Le lin ou *Linum usitatissimum* est une plante naturelle herbacée de la famille des Linaceae. Elle est utilisée dans le textile, mais aussi dans l'agroalimentaire pour ses graines oléagineuses. Exploité dans le textile, il se présente sous la forme d'une tige unique de 75 à 125 cm et possède une propriété oléagineuse qui se compose d'une fibre plus courte d'environ 60 cm. Le lin pousse rapidement et peut atteindre une longueur de plus d'un mètre. Sa couleur verte se rembrunit au fil de sa croissance. Une fois mature, chaque tige donne naissance à des axes qui viennent pousser pour devenir d'autres fibres. Les graines de lin se forment à partir des fleurs issues des ramifications des tiges. Quant aux feuilles, elles forment une sorte de spirale espacée. La fleur de lin ne vit pas longtemps une fois la pollinisation établie. Sa couleur d'un bleu clair lui donne l'appellation de "bleu de lin". Les fibres de lin sont très proches les unes aux autres. C'est pendant sa transformation que les fibres sont séparées de façon à obtenir l'aspect fibreux du tissu. En Algérie, le lin existait depuis des siècles car, il fut déjà "cultivé avant la conquête", dans les fermes de la Mitidja" (15). Les récits historiques bien que rares montrent qu'au moyen âge ce textile était classé parmi les produits du pays. Il était déjà exporté par de notables quantités par Bougie (Bejaia). Faut-il mentionner que les Algériens ont eu cette tradition de se vêtir en Kettane, en Burnous et en Kachabia marques de leur fierté et de noblesse. El Idrissi cite une étoffe assez onéreuse manufacturée à la kalaa des Beni Hammed, avec laquelle on réalisait des turbans de renommée " (16). D'autres historiens ont fait l'apologie de la cité médiévale de "Tlemcen", de ses produits artisanaux, ses tissages en lin, en fine laine blanche, en soie, en velours ou en coton, une riche production textile pour les besoins locaux et les troques commerciales vers l'Orient et l'Europe (17).

Suite en page 9

Suite de la page 8

Quand on aborde le lin, on pense déjà au tissu (el Kettane)... Pas étonnant, car depuis l'Égypte ancienne, ces fibres servaient à confectionner des vêtements. Cette plante a petites fleurs bleues a bel et bien d'autres vertus tant en pharmacie, en médecine, en cuisine qu'en esthétique. Le lin est surtout utilisé dans la fabrication du linge de maison, des plaids, des draps, des rideaux et vendu sous forme de tissu au mètre. On le retrouve aussi comme élément décoratif. Quant aux déchets de filature, rien n'est jeté ; ils servent encore à rembourrer les coussins, les matelas, ou encore à compléter des joints. Ils peuvent aussi servir à fabriquer du tissu non tissé que l'on utilise souvent dans le garnissage de fauteuils ou de sièges automobiles. Enfin, le grain de lin appelé également linette donne une sorte de farine pour la cuisine. On peut aussi le servir comme aliment de bétail ou le transformer en huile industrielle. Les algériens contemporains cultivaient le lin surtout dans la région de la Mitidja pour en produire des tissus fins pour leur propre usage surtout. Sa transformation se faisait toutefois à Blida, lorsqu'on s'adonne à son exportation par des caravanes aux pays limitrophes dont on cite notamment la Lybie. Fondé sur les acquis des agriculteurs algériens qui connaissent déjà et depuis fort longtemps la culture du lin, et " qui la semaient vers la fin février et l'irriguaient une ou deux fois " en les services coloniaux, a défaut de connaître la culture en Algérie, ont procédé à des essais dans de nombreuses zones tout en pensant que la culture hivernale du lin alternée avec celle des céréales doit être une puissante ressource pour les exploitations. Cette culture qui convient aux sols algériens en majorité de texture argilo calcaire forme la croute arable et tout particulièrement les sols qui renferment des éléments siliceux. A l'époque, les zones qui convenaient au lin, furent les plaines de la Mitidja, du Chelif, de la Mina, du Sig, l'Habra et de Sidi Ali (Mostaganem). A l'Est, on trouve dans la vallée de Bourzoug, le Safsaf et dans le bassin inférieur de Seybousse à Annaba et à Skikda. Quelques centaines d'hectares sont plantés dont la dose de semis varie entre 150 et 300 kg/ha (18). Cette culture industrielle était prospère à partir de 1862, mais cette prospérité était de courte durée. En 1972, la culture ne couvrait que quelques 2.600 hectares. Les agriculteurs de l'époque pour la plupart des colons se sont orientés vers la culture de la vigne et des céréales. Depuis, les linières ont été en régression drastique et ne restent que des vestiges de la culture qui fut l'une des cultures du système de production en Algérie, à l'ère précoloniale.

### 3. Le riz :

Le riz est une graminée introduite en Algérie vers l'an 700. Il a été cultivé sous forme sporadique comme le rapportent certains auteurs tels que Jules Duval et M. Rozet (19). A cette époque déjà, les superficies cultivées n'étaient pas importantes dont l'essentiel a été cantonné dans la Mitidja, dans les marais d'Oran et d'Alger, dans la vallée de Hammam, près de Constantine et dans les Oasis et les confins



sahariens (20). Dans certaines plaines et les basses vallées intérieures on pouvait trouver des zones de cultures intensives (plaine de l'Habra, plaine de la Mina, vallée du Chélif où on faisait des céréales, du riz, des maraichages, des pastèques...) (21) Les récits d'histoire font état que des essais sur la culture ont été entamés dès 1830, au niveau du Jardin d'essai et aux environs de Biskra. Plus tard, en 1857, des rizières ont été aménagées à Sig ayant donné un rendement de 40 q/ha, d'autres ont été réalisées aux Issers à Boumerdes en 1935 et qui produisirent 78 q/ha de paddy. Alors qu'en 1947, des petites rizières ont été établies à Hmadna (Relizane) et d'autres mises en place à Mohammadia (Mascara) (22) En 1952, la riziculture sort du domaine expérimental, elle occupait alors 20 hectares dans la plaine du Habra et 77 hectares dans le Bas Chelif, pour atteindre respectivement 76,5 hectares et 964 hectares, en 1953. Au-delà, une virée sur le numéro spécial de la statistique " l'Algérie agricole " de l'année 1966 éditée par le Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire fait état de l'existence en 1964, d'une superficie de 8.100 hectares avec une production de 122.630 quintaux (23). De l'ensemble des données expérimentales, il semble que le riz peut s'implanter dans les zones sublittorales et plus particulièrement en Oranie, au bas Cheliff et à Annaba, mais pose néanmoins le problème de mise en valeur des terres salines consacrées surtout à la céréaliculture pratiquée en assolement biennal, triennal ou intermittent. Cette culture du riz a pris une tendance à la régression spectaculaire pour des raisons liées à l'orientation vers la céréaliculture et la viticulture et à d'autres considérations inhérentes aux techniques de production et à la main d'œuvre.

### " L'indigotier et l'élevage du ver à soie.

Tout d'abord, l'indigotier appelé scientifiquement (*Indigofera tinctoria*), est un arbuste des régions chaudes de la famille des Fabacées dont les feuilles sont utilisées pour la préparation de la teinture d'indigo, de couleur bleu foncé extraite des tiges et des feuilles. Cette plante se présente sous plusieurs aspects, soit sous forme herbacée, soit en arbrisseau de 1,50 m

de hauteur maximum. L'indigotier est une légumineuse papilionacée à feuilles pennées dont les fleurs d'un rouge vif sont en grappes ou en épis. Les fruits sont des gousses allongées et cloisonnées intérieurement entre les graines. Quelques 300 espèces d'indigotiers regroupées dans la zone intertropicale ; quelques-uns poussent dans les régions méditerranéennes. Originaire de l'Inde, l'indigotier se répandit vers l'Ouest, gagnant le Yémen et l'Égypte, peut-être, dès les temps pharaoniques. Les géographes musulmans du moyen âge témoignent de la progression de sa culture dans de nombreuses régions y compris en Afrique. En Algérie, des recherches sur les sépultures anciennes établissent que l'usage de l'indigo en vue d'obtenir la coloration bleue est tout à fait vraisemblable. Cette sépulture a pu être datée par le Carbone (C14), de 116 ans ; ce qui après correction, correspond à une période comprise entre l'an 680 et 880 (24). La teinture du voile (Litham) ou (Taguelmust) qui entoure la tête et la bouche devenu un phénomène culturel depuis de nombreuses générations pour de nombreuses populations surtout en zones sahariennes a pour origine la plante d'indigo (l'indigotier). Dans la documentation consultée, il n'est pas fait de données statistiques sur les surfaces cultivées, mais cette culture a bien et bel existé en Algérie, du moins sur la base des récits historiques des géographes Andalous. La culture a semblé-t-il disparu au cours du 19ème siècle pour des raisons liées à la production de teinture synthétique. Quant à la soie, celle-ci est liée est produite par un ver dit " Bombyx du mûrier (*Bombyx mori*), un lépidoptère domestique originaire du Nord de la Chine, élevé en vue d'obtenir la soie d'où s'est construit " Tarik El Harir " (Route de la soie). C'est au stade de chenille que le bombyx produit la précieuse fibre sécrétée en une bave abondante qui, en durcissant au contact de l'air, se transforme en un fil unique de soie brute avec lequel la chenille se fabrique un cocon. Ce ver de grande importance se nourrit essentiellement des feuilles du mûrier. Au moyen âge, la culture du mûrier s'est très développée pour pouvoir produire de la soie sur la base de l'élevage du bombyx. La littérature rapporte



que le commerce des feuilles du mûrier s'est accru à travers le monde. En Algérie, la culture du mûrier à l'époque est devenue une pratique courante chez de nombreux agriculteurs. Cherchell, Blida, Mouzaia et El Afroun furent l'essentiel des zones de production de la soie par l'élevage du ver " Bombyx ". Mais, l'on pense aussi que d'autres zones telles que celles du Fahs d'Alger, de Béjaia et de Tlemcen fassent de cette production, car elles étaient en ce temps, des cités réputées pour le textile. L'on veuille cependant à affirmer que le commerce de la soie s'est développé à travers tout le pays. Telle était la description sommaire et non exhaustive de certaines cultures et productions à caractère agricole (élevage du ver à soie) qui faisaient partie des systèmes agraires en Algérie et ce, depuis des siècles et que de nombreuses générations s'adonnèrent en réponse à leur besoin et social contemporain, tant il est vrai que l'apparition de produits synthétiques pour certains d'entre eux a contribué quelques temps après, à leur disparition.

Aujourd'hui, si l'on pense à relancer certaines cultures oléagineuses, il serait encore utile d'entrevoir la relance des cultures disparues mais qui en fait, ont pleinement montré par le passé, leur acclimatation dans le pays. Il est par ailleurs important d'étudier à travers des processus de recherche-développement les plantes endémiques qui ont une importance économique et sociale. Y penser, c'est déjà agir.

**Mohamed KHIATI,**  
**Agronome Expert post-**  
**universitaire.**  
**Khiam61@yahoo.fr**  
**Bibliographie :**

1. Omar Bessaoud. L'Algérie agricole : de la construction du territoire à l'impossible émergence de la paysannerie. Revue INSANIAT (Crasc Oran), 1999.
2. Prenant. A ; Nouschil. A. et Lacoste, Y. Algérie: passé, présent.-Paris. Editions sociales, 196 ;
3. Lecq et rivière. In Manuel de l'agriculteur algérien.- Alger, édit. Challamel, 1906.
4. Wikipédia. Histoire de la culture du Coton en Algérie, wikipedia
5. El-Idrissi. In Le Maghrib au 12ème d'après Nuzhat al-mus-taq. OPU), p 104

6. DAUMAS, E.- Moeurs et coutumes d'Algérie.- Paris, Sindbad, 1988.- p.p.2-12.

7. Dictionnaire général des sciences théoriques et appliquées, volume par Augustin Privat-Deschanel, 1870, page 597.

8. Paul Focil Ad Privat-Deschanel, Dictionnaire général des sciences théoriques et appliquées, 1870, 1170 p. 597 .

9. Revue de l'Orient et de L'Algérie et de colonies, bulletin et actes de la Société orientale (1856)

10. Dictionnaire général des sciences théoriques et appliquées, volume 1, par Paul

11. Paul Focil Ad Privat-Deschanel, op-cit..

12. <http://ressources.ciheam.org/om/pdf/s14/C1011818.pdf>

13. El Békri, in Description de l'Afrique septentrionale Editions Adrien-Maisonneuve, 1965, p136

14. Ibn hawkal cité par Lambert (M), Les textiles dans le monde musulman du VII au XII siècles . Paris, La Haye,

15. Souviron. A.R.- De la culture du lin en Algérie : de ses avantages et de l'utilité de son introduction dans l'assolement des terrains non arrosables. 1860.

16. Lombard (M), op cit , p 36

17. Bel(A),Ricard(P),Le travail de la laine à Tlemcen, Alger, 1913.p 51)

18. Souviron. A.R.- op-cit. p14/15.

19. KADDACHE, Mahfoud.- L'Algérie durant la période ottomane.- Alger, OPU, 1998.

19. Jules Duval in (production et commerce des céréales-Annales de la colonisation, 1856 et M. Rozet M. (Voyage dans la Régence d'Alger, 1833).

(20). Laumont. P et Laby.H.- Note sur la culture du riz en Algérie. Documents et renseignements agricoles, n°178 (inspection générale et direction de l'agriculture, Gouvernement général de l'Algérie), p.3

21. La culture du riz en Oranie. <http://alger-roi.fr/Alger/documents> .

22. La culture du riz en Oranie. Op-cit.

23. MARA. L'Algérie agricole : la statistique agricole (n° spécial ), ( Revue officielle de l'agriculture algérienne), 1966.

24. <https://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1574?>

EL MOUDJAHID

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE :

## Plaidoyer pour un système d'information national

**La question de la sécurité alimentaire en Algérie fait partie des priorités stratégiques du pays, compte tenu notamment des différents défis prospectifs auxquels notre pays est confronté.**



Elle présente des "défis liés à la gouvernance et à l'intégration des différentes stratégies sectorielles", affirme Hadbi Atika et Hadid Noufeyle, respectivement enseignantes aux universités de Blida 2 et Alger 3.

Malgré l'intérêt accordé par le gouvernement et l'existence de stratégies décentralisées, relèvent les universitaires, "il manque un dispositif national de gouvernance de la sécurité alimentaire doté d'une vision globale et intégrée". Devant ce constat, "il devient impératif aujourd'hui de se doter d'un système national sur la sécurité ali-

mentaire capable de fournir une information complète, fiable et à jour sur la situation générale de sécurité alimentaire". Cet outil, expliquent les enseignantes, "coordonnerait l'information sur la sécurité alimentaire, gérerait le système d'information national et jouerait un rôle dans la prise de décisions et l'élaboration de politiques". Des comités territoriaux "seraient également mis en place au niveau des communes pour assurer une approche décentralisée et adaptée aux spécificités locales". En mettant en œuvre ce système d'information national sur la sécurité alimentaire,

anticipent les universitaires, "l'Algérie pourra améliorer sa gouvernance dans ce domaine, mieux planifier, prendre des décisions éclairées et assurer une utilisation plus efficace des ressources disponibles". Cela contribuera à "renforcer les efforts de lutte contre l'insécurité alimentaire et à garantir la sécurité alimentaire de la population algérienne". Dans le détail, les universitaires soulignent que le processus de mise en place du système d'information national sur la sécurité alimentaire se déroule en plusieurs étapes. Tout d'abord, notent les enseignantes, il est essentiel de

"former un groupe de travail composé de responsables provenant de différents secteurs impliqués dans la collecte et l'utilisation des informations". Ce groupe de travail "jouera un rôle clé dans la cohésion globale du système et accompagnera toutes les étapes du processus". La première étape consiste à "effectuer une analyse approfondie de la sécurité alimentaire, en examinant des aspects clés tels que les besoins alimentaires minimum, les groupes vulnérables, les risques et les contraintes associés à l'insécurité alimentaire ainsi que les filières alimentaires de base et les acteurs principaux". Parallèlement, il convient de "mettre en place les structures décentralisées (comités territoriaux) qui faciliteront la collecte des données". Il s'agira, par la suite, de "réaliser une analyse systématique des informations disponibles, afin de déterminer celles qui seront intégrées dans le système d'information sur la sécurité alimentaire". Cette sélection se base sur "la fiabilité et la pertinence des données". Avant de procéder à cette sélection, il est nécessaire d'analyser systématiquement les informations en tenant compte des différentes dimensions de la sécurité alimentaire".

ALGÉRIE 360

**AIDES SOCIALES :  
Voici combien coûte l'allocation chômage à l'État en 2023**

Le gouvernement algérien a récemment dévoilé le budget des transferts financiers, offrant une vue détaillée des dépenses clés. Le montant total des transferts destinés aux citoyens s'élève à 1 769,97 milliards de dinars algériens, dont une bonne partie est réservée au soutien de l'allocation de chômage au profit des quelque 2 millions de bénéficiaires algériens. Quelle est la taille de l'enveloppe allouée par le gouvernement algérien aux allocataires du chômage en 2023 ?

**UN BUDGET FARAMINEUX ALLOUÉ À L'ALLOCATION CHÔMAGE EN 2023**

L'allocation chômage, instaurée en 2022 en Algérie, est une des mesures sociales les plus ambitieuses du président Tebboune depuis son élection en 2019. Depuis sa mise en œuvre le 25 février 2022, l'allocation a permis à de nombreux bénéficiaires de profiter d'un soutien financier à hauteur de 15 000 DA. Le dernier recensement du gouvernement algérien fait état de 2 350 000 bénéficiaires de l'allocation chômage en 2023. Pour assurer le versement de la pension, l'État a alloué un budget considérable de 457,47 milliards de dinars. En outre, un montant de 17,02 milliards de dinars a été alloué pour les bourses scolaires, bénéficiant à 3,4 millions d'élèves défavorisés, avec une augmentation de 3 000 à 5 000 dinars depuis 2019. Le budget comprend également des dépenses pour la restauration, les subventions (y compris les augmentations décidées par les autorités publiques) et le transport des étudiants, gérées par l'Office national des œuvres universitaires (ONOU), s'élevant à 103,37 milliards de dinars. Le programme de logements sociaux bénéficie également d'une allocation substantielle de 142,97 milliards de dinars. En ce qui concerne la régulation des dettes envers les organismes de sécurité sociale, le montant total atteint 30 milliards de dinars. Cette somme est répartie entre la Caisse Nationale de Sécurité Sociale CNAS (13,9 milliards de dinars), la Caisse nationale de retraite (12,5 milliards de dinars) et la Caisse Nationale de sécurité sociale pour les travailleurs non salariés (3,6 milliards de dinars).

ÉCO TIMES

LE TAUX D'INFLATION EN ALGÉRIE EN BAISSÉ DEPUIS MAI DERNIER:

## La démarche payante du gouvernement

Si la relance et la diversification de l'économie nationale est la priorité du gouvernement, la lutte contre l'inflation est l'autre cheval de bataille pour l'exécutif. Des efforts sont à consentir encore pour la maîtrise des prix sur le marché national. Et ce, même si grâce aux mesures prises par le gouvernement le taux d'inflation est en baisse depuis quelques mois. Une hausse qui a été ressentie chez les ménages, dont le budget est sous pression. Ils n'arrivent pas à suivre la hausse des prix sur le marché, notamment, ceux de large consommation. En effet, si les produits comme la semoule, le sucre et l'huile de table sont restés stables, du fait que ces derniers sont subventionnés par l'Etat et leurs prix plafonnés, les prix des autres produits à l'instar de ceux agricoles frais, des viandes (rouge et

blanche), légumineuses, riz et autres produits de la quincaillerie, meubles, pièces de rechanges, habillements ont enregistré des hausses importantes. D'ailleurs, cette situation a été néfaste sur l'activité de nombreux commerces. La dégradation du pouvoir d'achat des ménages a imposé l'adoption d'un nouveau mode de consommation. Les viandes et les desserts, devenus des produits de luxe, ont pratiquement disparus des assiettes des ménages à faible revenu. Des commerçants en témoignent et affirment que la consommation est à ses plus bas niveaux. "Les consommateurs se contentent seulement des produits les plus nécessaires. La hausse généralisée des prix est à l'origine de cette situation", dira Adel, propriétaire d'un magasin de vêtements. "Je n'arrive pas à assurer mes frais (location, impôt,

CASNOS, électricité et autres charges", ajoute-t-il. Une situation à laquelle beaucoup d'autres commerçants font face. Dans son analyse à cette situation, le gouvernement affirme que celle-ci n'est spécifique à l'Algérie et que beaucoup de pays, même les plus développés, sont rattrapés par l'inflation. Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, lors sa présentation de la Déclaration de la politique générale du gouvernement, a imputé cette hausse de l'inflation aux produits alimentaires importés. Ces derniers ont enregistré une hausse de plus de 13% sur le marché mondial. Dans son dernier rapport (octobre 2023), la banque mondiale a fait savoir que l'indice mondial des prix alimentaires était de 44% supérieur en août 2023 à ce qu'il était en juin 2019.

ALGÉRIE 360

PROJET DU COMPLEXE SIDÉRURGIQUE DE BÉCHAR :

## Les travaux lancés avant la fin de l'année

Le projet du complexe sidérurgique de Bechar destiné à la valorisation du gisement de minerai de fer de Gara Djebilet (Tindouf), fait l'objet d'intenses préparatifs pour le lancement des travaux de réalisation prévus la fin de l'année 2023, a fait savoir, ce lundi, le directeur de l'Industrie et de la production pharmaceutique de Béchar, Abad Bouziane. "L'entame de la réalisation de cet important projet industriel qui aura un apport très important pour le développement économique et social des wilayas de

Bechar et de Tindouf, comme prévu auparavant avant la fin de l'année en cours, fait l'objet d'intenses préparatifs techniques et administratifs", a-t-il expliqué à l'agence APS. Et de préciser : "Actuellement, nous sommes arrivés au terme de l'ensemble de la phase préparatoire pour le début effectif des travaux de concrétisation de ce projet industriel au niveau de la nouvelle zone industrielle de Toumiat, située à 40 km au nord de Bechar".

**UN PROJET INDUSTRIEL D'UN COÛT DE 1 MILLIARD DE DOLLARS**

Ce projet industriel d'un coût d'un (1) milliard de dollars dont la réalisation sera assurée par le consortium Chinois (CMH), qui regroupe trois grandes sociétés chinoises, à savoir : CWE, MCC, en partenariat avec l'entreprise nationale de fer et de l'acier (FERAAL), et destiné à la production du rail et du profilé en acier, comprendra aussi plusieurs unités de traitement et transformation du fer ainsi

qu'une unité de fabrication de wagons pour le transport du minerai de fer de Gara-Djebilet vers Bechar et le complexe sidérurgique de Bethioua (Oran), a-t-il expliqué. Pour la concrétisation de ce projet, dont la réception est prévue en 2026, une assiette foncière de 1.000 ha extensible à 3.000 ha, est désormais dérogée au niveau de la même zone industrielle de Toumiat, par la wilaya et ce dans l'unique but de l'accélération de sa réalisation, a indiqué M. Bouziane.

## AGRESSION SIONISTE

# Le Yémen s'engage à poursuivre ses attaques contre l'entité

**Un deuxième front s'ouvre contre Israël. Le Yémen a officiellement déclaré la guerre, en "s'engageant à poursuivre ses attaques contre Israël avec des missiles et des drones jusqu'à ce que l'agression contre Gaza cesse."**

"Par sentiment de responsabilité religieuse, morale, humanitaire et nationale, le Yémen a décidé de venir en aide à la population de la bande de Gaza", a déclaré le porte-parole des forces armées yéménites, Yahya Saree. Il a qualifié la Palestine d'axe "autour duquel tout, du Yémen à l'Arabie Saoudite et d'autres pays, doit s'unir, laissant derrière lui les différences". "Les forces armées yéménites (...) continueront à mener des attaques de missiles et de drones jusqu'à ce que l'agression israélienne s'arrête", selon son discours diffusé par la télévision Al-Masirah TV. Son communiqué affirme qu'une "salve de missiles balistiques et plusieurs drones" ont été tirés mardi, la troisième attaque du genre depuis l'agression sioniste

## LES TUNNELS DU HAMAS PRIVERAIENT "ISRAËL DE SA SUPÉRIORITÉ AÉRIENNE", SELON UN POLITOLOGUE IRANIEN

Les tunnels souterrains créés par le Hamas dans la bande de Gaza "peuvent priver Israël de sa supériorité aérienne et militaire, et le forcer à s'engager dans un combat au corps à corps", estime un spécialiste iranien du Moyen-Orient auprès de Sputnik. Israël a annoncé le lancement de la troisième étape de son opération terrestre contre le Hamas, mais Tsahal risque de perdre l'avantage en raison des tunnels aménagés par ce mouvement dans la bande de Gaza, a déclaré à Sputnik Emad Abshenass, politologue iranien et expert du Moyen-Orient. "Les tunnels sous Gaza peuvent priver Israël de sa supériorité aérienne et militaire, et le forcer à s'engager dans un combat au corps à corps", avance ainsi Abshenass. Même si tous les analystes s'accordent à dire que les soldats israéliens peuvent battre les Palestiniens au combat rapproché, leurs pertes pourraient se chiffrer à 26 soldats pour un seul combattant du Hamas, calcule-t-il. Selon les informations dont dispose l'analyste, les infrastructures souterraines forment une véritable ville située à entre 30 et 70 mètres de profondeur et desservie par plus de 650 kilomètres de tunnels.

Ceux-ci sont suffisamment larges pour y faire circuler camions comme véhicules blindés et ils sont dotés de systèmes de ventilation, d'alimentation électrique, d'épuration de l'eau déconnectés des systèmes publics, affirme Abshenass.

"Protégés par une couche de ciment, d'argile, de sable, etc., les militants du Hamas peuvent



rester entre cinq mois et deux ans sans sortir de leurs cachettes et disposent de toutes les installations nécessaires à la vie", détaille le spécialiste iranien. "Les entrées et sorties de ce système sont faites de sorte qu'il est très difficile de les repérer. Sans carte, il est impossible de passer d'un tunnel à l'autre, et leur emplacement est tenu strictement secret. Les services israéliens ont tenté d'étudier la ville souterraine et d'en obtenir une carte à l'aide d'un satellite militaire américain, mais ils n'y sont pas parvenus", indique l'expert. Même si les bombes américaines utilisées par Israël sont capables d'atteindre des abris à 30 mètres sous terre, les tunnels sont quand même hors de portée de ces munitions. En outre, les bâtiments détruits de Gaza créent une couche de protection supplémentaire au-dessus de nombreux tunnels, souligne Abshenass. Pour autant, Andreï Kochkine, colonel à la retraite et membre de l'Association des politologues militaires, avait émis des réserves auprès de Sputnik quant à la capacité des gravats de fournir une protection supplémentaire aux infrastructures souterraines du Hamas. Selon lui, "une pile de débris de briques offrira une coquille relativement fiable qui sera difficile à pénétrer", mais ces débris pourraient "bloquer des sorties et des entrées, détruire en quelque sorte l'infrastructure de communication". Qui plus est, Tsahal peut utiliser des armes qui peuvent perforent des tas de décombres, avait rappelé Kochkine.

## LE PREMIER MINISTRE ÉCOSSAIS CONDAMNE LE MASSACRE DE JABALIA

Le Premier ministre écossais, Hamza Yousef, a condamné le massacre commis par l'occupation sioniste dans le camp de Jabalia, dans le nord de la bande de Ghaza, mardi dernier au soir, qui a fait des centaines de morts et de blessés parmi les Palestiniens. Hamza Yousef, dans un message sur la plateforme "X", dans la nuit de mardi à mercredi, a exprimé ses regrets face à ce qui se passe à Ghaza, en disant : "Je suis désolé pour ces hommes, femmes et enfants innocents dans le camp de réfugiés de Jabalia parce que le

monde ne pouvait pas vous protéger." Le Premier ministre écossais a ajouté : "Vous devez condamner sans ambiguïté ce mépris flagrant de la vie humaine". Il a souligné la nécessité d'agir pour mettre fin à l'agression sioniste contre Ghaza. "Ne laissez pas davantage d'enfants mourir. Nous avons besoin d'un cessez-le-feu immédiat, rien de moins", a-t-il insisté. Il est à noter que les parents de l'épouse du Premier ministre écossais sont assiégés à Ghaza, après leur arrivée dans la bande pour rendre visite à l'un de leurs proches, avant le début de l'agression sioniste, comme l'a annoncé Hamza Yousef précédemment. Vendredi dernier, il avait perdu le contact avec eux après la coupure des communications suite aux bombardements qui avaient ciblé les deux stations de communication de Ghaza.

## 38 JOURNALISTES TUÉS DANS DES BOMBARDEMENTS DE L'ARMÉE SIONISTE

Le Syndicat des journalistes palestiniens a annoncé, mardi soir, que "le nombre de journalistes et professionnels de médias tués depuis le début de l'agression de l'armée sioniste contre la bande de Ghaza et la Cisjordanie occupée, le 7 octobre dernier, s'est élevé à 38". "Depuis le 7 octobre, 25 journalistes palestiniens et 13 professionnels de médias ont été tués à la suite des bombardements de l'armée d'occupation sioniste" a fait savoir le syndicat dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. Le syndicat a, en outre, affirmé que "les domiciles d'au moins 35 journalistes ont été bombardés" soulignant que "des dizaines de membres de leurs familles ont été tués". "Ces actes odieux sont le prolongement d'une politique systématique visant à cibler et à tuer des journalistes palestiniens. L'armée sioniste a tué 55 journalistes palestiniens entre 2000 et 2023, dont la martyre, la journaliste Shireen Abu Akleh, en mai 2022. L'occupation a coupé tous les moyens de communication avec la Bande de Ghaza, y compris Internet, et les réseaux téléphoniques. La communication est toujours limitée, ce qui permet à

l'entité sioniste de perpétrer ses massacres en sourdine, loin des caméras des médias internationaux", a noté, dans le même contexte, le syndicat. L'agression sioniste contre la bande de Ghaza et la Cisjordanie occupée qui se poursuit depuis le 7 octobre dernier, a fait, par ailleurs, 8.610 martyrs parmi les Palestiniens, dont 3 542 enfants et 2 187 femmes, et plus de 23.000 autres blessés", selon le dernier bilan provisoire du ministère palestinien de la Santé.

## LA COLOMBIE RAPPELLE SON AMBASSADEUR AUPRÈS DE L'ENTITÉ SIONISTE

La Colombie a rappelé son ambassadeur auprès de l'entité sioniste en raison de son agression contre Ghaza, a annoncé mardi le président colombien Gustavo Petro. "J'ai décidé de rappeler notre ambassadeur pour consultation", a-t-il écrit sur X (anciennement Twitter). Le ministère colombien des Affaires étrangères a précisé mardi dans un communiqué que le gouvernement exprimait son rejet le plus ferme des agressions sionistes à Ghaza, réitérant l'urgence d'un cessez-le-feu et l'obligation de respecter le droit international humanitaire. La solution à deux Etats "et le dialogue entre les parties devraient apporter la paix dans la région", a-t-il ajouté. Cette décision colombienne survient quelques heures seulement après que la Bolivie a rompu ses relations avec l'entité sioniste et que le Chili a lui aussi rappelé son ambassadeur pour consultations.

## GRÈVE GÉNÉRALE EN CISJORDANIE OCCUPÉE

Les gouvernorats de la Cisjordanie occupée sont entrés, mercredi matin, dans un mouvement de grève général, pour dénoncer la barbarie sans fin de l'entité sioniste contre les Palestiniens. "Toutes les administrations, les universités, les banques et les magasins ont baissé rideau, mercredi, pour protester contre la violence et la barbarie allant en galopant contre les civils palestiniens", a rapporté l'agence de presse Wafa.

Mardi, l'armée d'occupation sioniste a commis un nouveau massacre dans le camp de

Jabalia, dans le nord de la bande de Ghaza, faisant des dizaines de martyrs et de blessés.

"L'occupation sioniste a bombardé un bâtiment résidentiel habité par des civils, le détruisant ainsi que les maisons environnantes au milieu du camp de Jabalia au nord de la bande de Ghaza", a rapporté Wafa.

"Le bombardement a fait des dizaines de martyrs et de blessés. Les bâtiments étaient surpeuplés, avec notamment un grand nombre d'enfants et de femmes", a ajouté la même source.

Le bilan de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza et la Cisjordanie occupée en cours depuis le 7 octobre dernier, est passé à 8.610 martyrs et plus de 23.000 blessés", selon le dernier bilan provisoire du ministère palestinien de la Santé.

## LE NOMBRE D'ENFANTS TUÉS À GAZA BAT UN RECORD MONDIAL, SELON L'UNICEF

"Gaza est devenue un cimetière pour des milliers d'enfants. C'est l'enfer pour tout le monde", a déclaré le porte-parole de l'Unicef, James Elder.

Le nombre d'enfants tués à Gaza en seulement trois semaines a dépassé le nombre annuel de ceux qui ont perdu la vie dans toutes les zones de conflit du monde depuis 2019, indique, à la grande horreur de la planète, un communiqué de Save the Children, une organisation internationale. ONG protection de l'enfance.

Le nombre de nourrissons dont la vie a été écourtée par les tirs des bombardements israéliens, dans sa croisade dans la bande de Gaza, s'élève à plus de 3 500 depuis le 7 octobre, a confirmé hier le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

"Encore un jour de bombes sur Gaza. Une autre nuit d'horreur en Palestine. Nouveau jour de défaite pour les organisations internationales, incapables d'arrêter la guerre. Encore un veto honteux au Conseil de sécurité pour donner l'impunité à l'agresseur. Aujourd'hui, nous sommes tous la Palestine", a déclaré le chef de l'État.

Pouvez-vous imaginer vos enfants fuyant une guerre au 21e siècle ? Pouvez-vous les imaginer essayant d'échapper à l'invasion, se retrouvant seuls au monde ? C'est la réalité sans fin visible, comme l'a reconnu l'ONU, qui existe aujourd'hui dans la bande de Gaza, où plus de 6 360 mineurs ont été blessés et où le nombre de personnes confrontées à une grave pénurie de produits de base dépasse le million.

"Gaza est devenue un cimetière pour des milliers d'enfants. C'est l'enfer pour tout le monde", a déclaré le porte-parole de l'Unicef, James Elder, lors d'une conférence de presse à Genève, tandis que le ministère de la Santé de Gaza a souligné que l'agression israélienne a déjà coûté la vie à plus de 8.500 personnes, dont environ 2.190 femmes.

Ahmed Saber

RABIOTE INTESTINAL :

## Les effets insoupçonnés des fruits et des légumes

**Une étude montre pour la première fois une influence positive de la consommation de fruits et légumes sur la diversité bactérienne de l'intestin.**



Quel est le lien entre les végétaux que nous mangeons et la qualité de notre microbiote intestinal ? S'il reste faible, des chercheurs ont montré pour la première fois une influence positive de la consommation de fruits et légumes sur la diversité bactérienne de l'intestin. Les bactéries présentes dans les fruits et légumes peuvent coloniser l'intestin humain et contribuer de manière positive à la diversité du microbiote intestinal.

Des chercheurs viennent d'en apporter la preuve pour la première fois, dans une méta-étude publiée dans la revue Gut Microbes. Ils y expliquent que la présence de gènes associés à la

production de vitamines et d'acides gras à chaîne courte dans les fruits et légumes pourrait justifier ce bénéfice sur la diversité microbienne, laquelle joue un rôle important dans la santé.

### L'IMPACT DES PRATIQUES AGRICOLES SUR LE MICROBIOTE INTESTINAL

Pour l'étude, les chercheurs ont d'abord constitué un catalogue de données sur le micro-

biome de 156 fruits et légumes. D'autre part, deux études humaines ont fourni des données sur le microbiote de bébés et d'adultes - à partir d'environ 2 500 échantillons de selles - ainsi que sur leur régime alimentaire. Au final, les bactéries associées aux fruits et légumes sont peu retrouvées dans l'intestin humain, représentant environ 2,2 % de la diversité bactérienne globale. Les auteurs expliquent que l'âge de l'hôte, la fréquence de consommation de légumes et la diversité des plantes consommées étaient des facteurs favorisant une proportion plus élevée. En outre, l'utilisation de bonnes pratiques agricoles est cruciale pour la santé. " Tous les facteurs qui influencent le microbiote indigène des fruits et légumes, c'est-à-dire les pratiques agricoles, l'élevage et les traitements post-récolte, peuvent directement ou indirectement affecter la composition du microbiote intestinal ", ont déclaré les chercheurs. **Hamid M.**

PETIT-DÉJEUNER SALÉ OU SUCRÉ :

## Voici lequel privilégier selon cette nutritionniste

Pain au chocolat, pâte à tartiner, croissants, accompagné d'un jus de fruit ou d'un chocolat chaud... ce menu nous met l'eau à la bouche ! Contrairement aux autres pays, le petit-déjeuner français est sucré ! Mais savez-vous quel type de petit-déjeuner est idéal pour avoir un maximum d'apports nutritionnels ? On vous explique tout. C'est une des questions qui revient souvent à propos du petit-déjeuner : faut-il privilégier le salé ou le sucré pour être en forme ? Coralie Costi, diététicienne et nutritionniste nous explique les bons réflexes à avoir le matin pour commencer une journée pleine d'énergie, et surtout, ce qu'il faut absolument bannir.

### De quoi doit se composer notre petit-déjeuner ?

Pour avoir un petit déjeuner complet, il doit se composer de plusieurs éléments. Tout d'abord, il doit toujours comprendre

une boisson. Coralie Costi affirme que " la boisson est très importante pour réhydrater le corps après la nuit. Idéalement, de l'eau, car c'est la seule boisson qui est réellement indispensable. " Outre l'eau, vous pouvez opter pour du lait, du café ou une tisane, de préférence sans sucre.

### Qu'en est-il des jus de fruits ?

Qu'on se le dise, les jus de fruits font partie de nos habitudes. Si vous en consommez le matin, mieux vaut " privilégier un jus sans sucres ajoutés. " Bien sûr, il est toujours conseillé de consommer des jus pressés maison, puisqu'ils ont de meilleures qualités nutritionnelles. Attention cependant à ne pas en abuser, car " lorsqu'on presse un fruit, on extrait les fibres, le jus, mais aussi le sucre. Même si le fruit est de bonne qualité, on obtiendra tout de même un jus très sucré, qui risque de faire monter la glycémie. Coralie Costi recommande également

d'accompagner son jus de fruit " d'un petit-déjeuner complet ou encore mieux, d'un brunch, car cela ralentira l'absorption du sucre par l'organisme ". Si la boisson est importante, les produits céréaliers, comme le pain complet, des flocons d'avoine ou le muesli sans sucre ajoutés, le sont d'autant plus. Ce sont ces aliments qui apporteront l'énergie à notre corps pour affronter la journée. Riches en glucides, ils lui permettent de recharger son stock de glycogène - la réserve de sucre que l'on a utilisé pendant la nuit pour maintenir une glycémie stable -. À cela, s'ajoutent les produits laitiers à l'instar des fromages, yaourts ou du lait, ainsi qu'une source de protéines comme les oeufs, du jambon ou du saumon fumé. Dernier aliment à ne pas négliger le matin, même si on a tendance à le diaboliser selon Coralie Costi sont " les matières grasses. Elles sont toujours nécessaires afin de ralentir la digestion, tout en apportant des acides

gras essentiels à l'organisme. Un filet d'huile d'olive, un peu de beurre, ou un avocat feront l'affaire.

### Petit déjeuner sucré ou salé finalement ?

Plus nous consommons des produits riches en glucide, plus nous serons sensibles aux variations de la glycémie dans le sang. " Cela risque de fatiguer notre système digestif, de créer des coups de pompe et donc d'avoir des fringales. " Pour autant, " il est tout à fait possible de prendre un petit déjeuner avec un goût sucré, qui reste équilibré à condition que l'index glycémique soit plutôt faible. De fait, on choisit des aliments qui ne feront monter le sucre trop rapidement dans le sang. " souligne la nutritionniste. Elle ajoute " il faut varier dans l'idéal. On peut très bien commencer par un petit déjeuner salé et finir avec une touche sucrée, avec un fruit par exemple ". **H. M.**

GLYCÉMIE :

## 4 astuces pour limiter le pic de sucre dans le sang quand on mange des bonbons

Manger des bonbons gélatifiés et des sucreries chocolatées va forcément faire monter votre taux de sucre dans le sang, mais il existe des astuces pour limiter ce pic de glycémie. On vous les dévoile pour allier plaisir gustatif et santé ! Alors que la soirée d'Halloween 2023 approche à grands pas, on sait déjà qu'on risque un sacré pic de glycémie au cours de la soirée à cause de la consommation de friandises. Mais si l'augmentation de notre taux de glucose dans le sang est inévitable quand on mange des sucreries, il ne faut pas pour autant se priver de ce petit plaisir occasionnel qui fait partie de l'équilibre alimentaire. Si vous prévoyez de manger des bonbons (gélifiés, au chocolat...), ne vous privez pas de

vos friandises préférées pour manger des bonbons "sans sucre", car "de nombreux produits étiquetés "sans sucre" contiennent des édulcorants qui font grimper notre taux de glucose comme le sucre" précise Jessie Inchauspé sur son compte Instagram. La médecin biochimiste, qui partage des astuces faciles pour réguler sa glycémie naturellement, explique qu'il n'est pas grave de se faire plaisir car "c'est ce que nous faisons la plupart du temps" et pas seulement le temps d'une soirée qui compte. En revanche, la médecin dévoile 4 bons réflexes à prendre pour limiter au maximum le pic de glycémie que va connaître votre organisme un peu après que vous ayez mangé vos bonbons préférés. À mettre en pratique

avant, pendant et après avoir mangé vos bonbons d'Halloween ! "Buvez une potion au vinaigre" avant d'en manger : pour commencer, la médecin explique qu'il est intéressant de consommer du vinaigre avant de manger des sucreries car le vinaigre contient de l'acide acétique qui va réduire la vitesse à laquelle les féculents se transforment en glucose dans l'estomac, ce qui a pour conséquence de réduire le pic de glycémie provoqué par la consommation de bonbons. Pour cela, il suffit de diluer une cuillère à soupe de vinaigre dans un grand verre d'eau et de consommer ce mélange. "N'importe quel type de vinaigre fait l'affaire" précise Jessie Inchauspé. "Mangez vos sucreries après un repas" : plutôt que de commencer votre soirée

par déguster des bonbons, prévoyez un vrai repas avant. En plus de calmer votre faim, ce qui vous aidera à rester raisonnable sur les quantités de sucres avalées, le fait de manger vos bonbons "après un repas complet plutôt qu'à jeun" aide également à limiter le pic de glucose dans le sang. "Mélangez vos sucreries avec des noix" : si vous êtes fans de bonbons chocolatés comme le célèbre paquet jaune aux 2 M, profitez de la présence de cacahuète dans vos sucreries pour les agrémenter harmonieusement avec quelques noix, des aliments plus sains qui vous aideront à réguler votre glycémie et à ne pas manger trop de sucreries. "Si vous le pouvez, réduisez de moitié votre portion de sucreries et ajoutez-y des noix. N'importe

quel fruit à coque fait l'affaire" explique, en effet, la médecin.

"Allez faire un tour après" avoir mangé vos bonbons : même si vous avez profité de votre soirée film en mangeant des bonbons devant la télévision, vous pouvez encore agir positivement sur votre taux de sucre dans le sang en faisant une petite activité physique (rangement dans la maison (pratique pour ne pas laisser traîner le plateau-télé gourmand, marche dehors pour prendre l'air, sortie du chien avant la nuit...). "Si nous bougeons notre corps après ou pendant que nous mangeons du sucre, nos muscles absorberont une partie du glucose et du fructose, et le pic s'aplatira" assure la médecin. **H. M.**

**1 034** PLUS de 1.034 ordres de détention administrative ont été émis par l'occupant sioniste au cours du mois d'octobre, contre des palestiniens, a déclaré la Commission des affaires des prisonniers palestiniens.

## PALESTINE

# Des milliers de personnes ont besoin de soins urgents ou réguliers

Des milliers de personnes ont besoin de soins médicaux en Palestine - qu'ils soient blessés ou souffrant de maladie chronique - a rappelé, ce mercredi, l'agence régionale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les premières ambulances transportant des blessés palestiniens depuis la bande de Gaza, bombardée par l'entité sioniste depuis le 7 octobre, sont entrées en Egypte ce mercredi. L'OMS "salue la décision de l'Egypte d'accepter pour traitement 81 personnes blessées et malades de la bande de Gaza", indique dans un communiqué l'OMS Méditerranée orientale, la branche régionale de l'organisation en charge. Un responsable palestinien évoquait 88 blessés. Mais l'organisation note surtout que ce n'est qu'une toute petite portion des gens qui ont un besoin urgent d'aide dans le territoire palestinien qui est bombardé sans relâche par les forces sionistes et fait l'objet d'un siège quasi total. L'OMS estime à plusieurs milliers les blessés qui ont besoin de soin "dont de très nombreux enfants".

A côté de cela, plus de 1.000 patients "ont besoin de dialyse pour rester en vie" et plus de 2.000 malades ont besoin de traiter leur cancer, précise l'organisation. Quand aux malades cardiaques et aux diabétiques, l'OMS en compte respectivement 45.000 et 60.000. "Ces patients doivent pouvoir avoir un accès durable aux soins de santé à Gaza", insiste l'OMS, ajoutant que les hôpitaux et autres établissements de santé doivent être protégés des bombardements et ne pas être détournés à des fins militaires. L'OMS comme les autres agences onusiennes ou ONG actives à Gaza réclament en particulier que l'entité sioniste donne le feu vert à l'importation de fuel pour pouvoir alimenter les générateurs des hôpitaux, mais aussi les pompes des stations de désalinisation ou encore les boulangeries.

## LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE EST BASÉE SUR LES MÊMES PRINCIPES ET VALEURS DE LA GLORIEUSE RÉVOLUTION DE NOVEMBRE

La résistance palestinienne est basée sur les mêmes principes et valeurs à partir desquels la glorieuse Révolution de Novembre a commencé

Le représentant du ministère des Moudjahiddines et directeur adjoint chargé de la recherche scientifique au Centre national d'études et de recherche dans le Mouvement national, Dr. Hassan Abdel Sattar, a déclaré que la résistance palestinienne repose sur les mêmes principes et valeurs. D'où a commencé la glorieuse Révolution de Novembre, ajoutant que la victoire sera inévitablement l'alliée des justes causes, peu importe à quel point le colonisateur est criminel et s'obstine à verser le sang d'innocents.

Intervenant hier mercredi dans l'émission dans un numéro spécial commémorant le 69e anniversaire du déclenchement de la révolution du 1er Novembre 1954, Abdelsattar a souligné que le génie du jihad et le travail des hommes étaient le code qui a donné victoire au peuple algérien, ce qui apportera également la victoire à la résistance palestinienne, et il a ajouté que "La similitude et la convergence sont qu'ils sont tous deux contre le colonialisme de peuplement et contre les forces qui ont fait bouger la Révolution de Novembre et aujourd'hui la révolution palestinienne. La résistance palestinienne est la même, et ce sont des consciences vivantes et une conscience pleine d'amour pour la patrie, puisée au plus profond du peuple et d'une idéologie de résistance enracinée dans les racines, qui confirme que la résistance palestinienne est sur la bonne voie. L'invité de la radio chaîne Une a souligné que la résistance palesti-

nienne mène une guerre de libération des griffes du colonialisme de peuplement sioniste, malgré la complicité de la communauté internationale en majorité avec les sionistes, soulignant que les crimes de génocide et d'Holocauste perpétrés par les forces d'occupation contre les citoyens sans défense doivent éveiller les consciences du monde.

Abordant le message que le président de la République a adressé au peuple algérien à la veille de la commémoration de l'éternel anniversaire de la glorieuse Révolution de Novembre, il a expliqué que, le message du président de la République - ne s'est pas arrêté au passé seulement, "lorsqu'il évoquait les sacrifices des hommes et les sacrifices du fier peuple algérien, il faisait directement référence à la phase de construction et à la nécessité d'achever le processus. "Construire une Algérie nouvelle, mener à bien la bataille du développement et lutter tous les obstacles, notamment la bureaucratie.

Il a ajouté : "La révolution algérienne n'est pas seulement une action militaire, mais plutôt un projet stratégique qui a commencé par la libération de la terre et du peuple et a ensuite conduit à la construction nationale, qui est toujours en place à ce jour et accessible à toutes les générations. "Pour participer à la construction de cette cohésion nationale. Le Manifeste du Conquérant de Novembre est un document qui répond." "Pour les enjeux et les défis auxquels l'Algérie est confrontée à tout moment et une référence globale pour tous les Algériens."

Dr Abdelsattar a souligné que le président de la République est conscient du poids de cette responsabilité et qu'elle constitue une confiance pour lui, pour tous les Algériens et pour les générations futures, qu'il a considéré comme une source de force et de volonté pour réaliser l'objectif stratégique. objectifs fixés par l'État



algérien dans tous les domaines, notamment dans les domaines durables.

Le nombre d'enfants tués à Gaza bat un record mondial, selon l'UNICEF "Gaza est devenue un cimetière pour des milliers d'enfants. "C'est l'enfer pour tout le monde", a déclaré le porte-parole de l'Unicef, James Elder.

Le nombre d'enfants tués à Gaza en seulement trois semaines a dépassé le nombre annuel de ceux qui ont perdu la vie dans toutes les zones de conflit du monde depuis 2019, indique, à la grande horreur de la planète, un communiqué de Save the Children, une organisation internationale. ONG protection de l'enfance.

Le nombre de nourrissons dont la vie a été écourtée par les tirs des bombardements israéliens, dans sa croisade dans la bande de Gaza, s'élève à plus de 3 500 depuis le 7 octobre, a confirmé hier le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). "Encore un jour de bombes sur Gaza. Une autre nuit d'horreur en Palestine. Nouveau jour de défaite

pour les organisations internationales, incapables d'arrêter la guerre. Encore un veto honteux au Conseil de sécurité pour donner l'impunité à l'agresseur. Aujourd'hui, nous sommes tous la Palestine", a déclaré le chef de l'État.

Pouvez-vous imaginer vos enfants fuyant une guerre au 21e siècle ? Pouvez-vous les imaginer essayant d'échapper à l'invasion, se retrouvant seuls au monde ? C'est la réalité sans fin visible, comme l'a reconnu l'ONU, qui existe aujourd'hui dans la bande de Gaza, où plus de 6 360 mineurs ont été blessés et où le nombre de personnes confrontées à une grave pénurie de produits de base dépasse le million.

"Gaza est devenue un cimetière pour des milliers d'enfants. "C'est l'enfer pour tout le monde", a déclaré le porte-parole de l'Unicef, James Elder, lors d'une conférence de presse à Genève, tandis que le ministère de la Santé de Gaza a souligné que l'agression israélienne a déjà coté la vie à plus de 8.500 personnes, dont environ 2.190 femmes.

Ammar Zitouni

## Post scriptum

Par B. Chellali

# 69 ans après, l'Algérie souveraine et indépendante

Soixante-neuf ans se sont écoulés depuis le 1er Novembre 1954. Déjà? Seulement? C'est selon. Quoi qu'il en soit, par l'unité du mouvement national forgée par la génération de Novembre-54 et sa composante, en son sein, l'objectif de la "Restauration de l'Etat algérien souverain, démocratique et social" dans le cadre des principes de la Déclaration historique du premier novembre a débouché sur l'Indépendance nationale. Le prix en a été très lourd: un million et demi de martyrs, des milliers de villages détruits, des centaines de milliers de sans-abri, des milliers de veuves et d'orphelins, l'exode massif vers les métropoles. Les premières années n'ont guère été de repos. Une jeune indépendance menacée, des moyens dérisoires pour remettre en route l'économie et restaurer l'Etat et, face à cela, les grandes et légitimes attentes générées par de longues années d'exploitation et de misère populaire. Mais la volonté d'y faire y était, même si la direction n'a pas toujours été facile à déterminer et si le cheminement a suivi des voies chaotiques, jalonnées d'envers et de revers. Que faut-il engranger aujourd'hui, de ces longues années de sueur et de larmes? D'abord, des potentialités économiques et sociales considérables qu'amis et adversaires reconnaissent. L'un des premiers tissus industriels en Afrique et au Maghreb, des millions de jeunes en formation, un secteur agricole à valoriser.

Mais aussi des lacunes, des insuffisances, des problèmes accumulés. Sans doute le secteur industriel n'est pas ce "tas de ferraille", mais il grince sérieusement. Même chose pour l'agriculture qui, tout en enregistrant un mieux, peut donner davantage. Le système éducatif dans son ensemble, est aussi à revoir, ainsi que le secteur de la santé. Sans compter les questions de l'emploi des jeunes, du cadre de vie...

C'est que longtemps, trop longtemps, le citoyen algérien a été marginalisé par un développement qui se faisait sans lui et presque contre lui. La dimension démocratique a été occultée et les canaux d'expression se sont transformés en canaux de surveillance des populations placées en garde-à-vue sous l'occupation coloniale française. Toute les tentatives du colonialisme de nier l'existence de la Nation algérienne pour mieux perpétuer sa domination se sont heurtées à la résistance et à la vigueur de cette Nation plusieurs fois séculaire. C'est grâce au sacrifice d'un million et demi de martyrs que la Nation Algérienne s'est fait reconnaître et se consacrer dans le monde. La survie de l'Algérie pendant 132 ans de domination coloniale et en dépit d'une politique de peuplement étranger intensif et d'oppression totalitaire, ne fut pas un miracle. Elle est bien le résultat de luttes incessantes qui aboutirent à la reconquête de la souveraineté nationale. L'indépendance représente à la fois l'insertion éclairée dans l'univers qui fut

longtemps interdit à l'Algérie et à son peuple et l'acheminement de progrès possessif sûr et la prospérité, vers la démocratie, vers l'Etat de droit, seules voies à même de parachever l'effort conscient et inlassable de "décolonisation" et de réparer les immenses ravages matériels et moraux d'époques successives de régression ou de déclin. Faute de quoi, cette indépendance se réduirait à une simple réalité administrative, un mécanisme habile fait de prestige, d'apparat et de vénalité.

Loin des idées simplistes, des slogans démagogiques et de tout esprit de revanche sociale, l'Algérie de 2023, est en train d'amorcer un nouveau tournant et d'ajouter à ses acquis substantiels depuis décembre 2020 d'autres conquêtes, présente un bilan sincère et procède, avec son peuple mobilisé dans le cadre d'une vaste entreprise précise autour d'une réelle renaissance nationale, à la conception d'une stratégie globale de développement économique et sociale agissant dans la vie quotidienne et dans un cadre territorial élargi en vue de réaliser avec tous les citoyens les tâches communes d'un destin solidaire et partager ensemble les mêmes épreuves et les mêmes espérances.

Depuis plus de quatre années, des réformes importantes sont initiées pour rattraper les incohérences économiques et sociales et, surtout humaniser une société devenue un véritable "capharnaüm". D'où la nécessité pour tout le monde à continuer le combat vigoureux et

infiniment contre les dépassements, les habitudes sociales nocives, les carences, la mauvaise gestion, la lutte contre la bureaucratie et la corruption, les déviations et subversions politiques et sociales.

Dans cette même voie, l'impact politique, économique et social sur le terrain, sur les mentalités ainsi mis en éveil par un processus novateur, le sens du travail serein et sérieux, les audaces et les ambitions à propulser et les hostilités à enfreindre ; tout cela devra entrer en ligne de compte pour l'appréciation dynamique de la phase importante que traverse le pays actuellement. Sans que personne n'oublie de parer les obstacles et les vaincre, toute habitude sociale nocive à éliminer, la nécessité d'une forte vigilance et même de coercition, pour corriger l'action en cours et l'harmonisation du développement global du pays. En ce 69e anniversaire du déclenchement de la lutte de Libération nationale, tous les Algériens qui agissent dans l'esprit de Novembre-54 et à sa loyauté ont l'occasion de renouveler leur engagement de servir et se dévouer à l'intérêt suprême de la Nation, de faire face avec patriotisme aux appétits malhonnêtes des ennemis de la Patrie. Il s'agit, d'exalter, d'éclairer une société pleine d'émulation, éclairée par un sens politique et une maturité rationnelle volontairement acquise et devant prendre à contre-pied toutes les adversités, toutes les hostilités.

B. C.